



**Skilled
Trades**
Ontario

**Métiers
spécialisés**
Ontario

Registre
de la norme de formation
par l'apprentissage

Tôlier

308A

1994

Norme de formation par l'apprentissage

La norme de formation par l'apprentissage (ou, ci-après, le « registre ») est un document remis aux apprentis qui signent un contrat d'apprentissage enregistré dans la province de l'Ontario à titre de rapport officiel de formation. Elle doit être utilisée par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) pour orienter le processus de développement des compétences dans un métier particulier.

Votre formation d'apprenti(e)

- ✓ Assurez-vous de signer un contrat d'apprentissage avec votre parrain (marraine) et votre témoin auprès du Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. Une fois votre contrat enregistré, vous en recevrez une copie pour vos dossiers.
- ✓ Informez le bureau de service local **immédiatement** de tout changement apporté à vos coordonnées ou à votre contrat d'apprentissage, surtout si vous changez de parrain (marraine).
- ✓ Examinez régulièrement le registre avec votre formateur(trice) et votre parrain (marraine) pour discuter de vos progrès, poser des questions, demander une rétroaction et faire **valider vos compétences**.
- ✓ Notez vos heures de travail avec exactitude.
- ✓ Lorsqu'une formation en classe est offerte, suivez-la.
- ✓ Faites des demandes pour obtenir les incitatifs financiers auxquels vous êtes admissible.



Remplir votre registre

- ✓ **Remplir le dossier du (de la) parrain (marraine)** – Un formulaire doit être rempli pour chaque parrain (marraine) ou formateur(trice) avec lequel vous travaillez pendant votre apprentissage
- ✓ **Confirmer la validation de toutes les compétences**
 - **Vous et votre formateur(trice)** devez valider chaque compétence exigée pour confirmer que vous l'avez acquise.

Les cases ombrées de votre registre indiquent qu'il s'agit de compétences facultatives qui n'ont pas besoin d'être attestées par votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine). On vous encourage toutefois à acquérir ces compétences dans le cadre de votre formation.

- ✓ **Confirmer la validation de l'ensemble complet de compétences**
 - Après la validation, par vous et votre formateur(trice), de toutes les compétences incluses dans un ensemble de compétences, votre parrain (marraine) doit apposer sa signature à l'**Annexe C – « Validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) »** pour confirmer que vous avez acquis les compétences de chacun des ensembles.

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation. Pour obtenir plus de renseignements sur votre apprentissage, lisez l'intérieur du verso de la couverture.



Nom de l'apprenti(e) : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Métier : _____

N° du contrat d'apprentissage (pour les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) :

N° de compte MSO (pour les métiers à accréditation obligatoire uniquement) :

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.

Pour toute question concernant l'utilisation de ce registre ou votre programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local (voir l'Annexe D de ce cahier) ou la ligne d'assistance d'Emploi Ontario au : 1-800-387-5656.

Parcours d'apprentissage vers le certificat de qualification

Phase 1 : Inscription

Présentez une demande de formation en apprentissage sur le portail en ligne ou à votre bureau de service local

Pour le portail en ligne, veuillez suivre les consignes d'inscription. Vous devrez créer un compte *My Ontario* pour accéder aux services en ligne.

Contrat d'apprentissage signé et enregistré par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine)

Accédez à votre registre de la norme de formation par l'apprentissage**
skilledtradesontario.ca/fr/a-propos-des-metiers/renseignements-sur-les-metiers/

** Il s'agit du rapport officiel attestant de la progression de votre formation. Vous êtes responsable de sa mise à jour.

Suivez la formation en milieu de travail
Démontrez que vous maîtrisez les compétences figurant dans le registre de la norme de formation par l'apprentissage, et recevez-en la validation

Suivez la formation en classe
Assistez à la formation en classe décrite dans la norme du programme

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) et de prêts.

Phase 2 : Apprentissage

Examinez et finalisez votre registre avec votre parrain (marraine)

Présentez une preuve d'achèvement de la formation d'apprenti par courriel, en personne ou sur le portail numérique

Votre registre de la norme de formation par l'apprentissage détaille les exigences d'achèvement applicables. Veuillez soumettre les éléments suivants :

- Registre de la norme de formation par l'apprentissage dûment rempli et signé
- Preuve des heures effectuées

Délivrance du certificat d'apprentissage

Métiers sans examen

Métiers avec examen (accréditation obligatoire et non obligatoire)*

Le certificat d'apprentissage représente la dernière étape du programme

Délivrance d'un certificat de qualification temporaire valable pour une période de 12 mois

Pour vous préparer en vue de l'examen menant au certificat de qualification, téléchargez les guides de préparation à l'examen provincial et/ou à l'examen du Sceau rouge.

Acquittez les frais de l'examen menant au certificat de qualification

Appelez pour effectuer un paiement (647-847-3000 or 1-855-299-0028)

Fixez une date pour votre examen

Pour fixer la date de votre examen, prenez contact avec votre bureau de service local.

Passez l'examen menant au certificat de qualification

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) ou une demande de prime d'achèvement d'apprentissage (métiers non désignés Sceau rouge)

Délivrance du certificat de qualification

À l'achèvement de la formation, les parrains peuvent avoir droit à des subventions, des incitatifs, des primes ou des crédits d'impôt pour l'apprentissage

Phase 3 : Certification

* Pour obtenir une liste des métiers assujettis à un examen de certification, veuillez consulter le skilledtradesontario.ca/fr/

Version préliminaire : 2022-06-07

Table des matières

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré	1
Ressources propres au métier.....	2
Ressources et liens spécifiques au métier.....	2
Méthodologie - Élaboration des normes	2
Introduction au registre	3
Rôles et responsabilités des apprentis	5
Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs	6
Santé et sécurité.....	7
Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes	10
Champ d'exercice	10
Directives du programme.....	10
Exigences du programme	12
Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire.....	12
Résumé de Compétences pour réussir.....	12
Norme de rendement	13
Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs	14
Avis de collecte de renseignements personnels	17
Liste de formateurs	18
0338.0 Se Protéger Et Protéger Les Autres.....	19
0339.0 Utiliser Et Entretien Des Outils Et Des Appareils À Main/Moteur.....	22
0340.0 Lire, Interpréter Et Produire Des Dessins.....	24
0341.0 Tracer Et Dessiner	27
0342.0 Monter Et Faire Fonctionner Un Matériel D'atelier	31
0343.0 Souder Et Couper	39
0344.0 Fabriquer Pour L'atelier Et Le Chantier.....	46
0345.0 Ériger, Démonter Et Faire Fonctionner Des Plates- Formes De Travail...50	
0346.0 Monter Et Lever	52
0347.0 Installer Des Systèmes De Chauffage, De Ventilation Et De Climatisation	55
0348.0 Fabriquer Et Installer Des Systèmes Industriels, De Protection De L'environnement Et Spécialisés	63
0349.0 Contrôler, Régler Et Équilibrer	70
0350.0 Installer Des Métaux De Toiture Et De Construction.....	76
Définitions	81

Apprenti(e).....	81
Prêt(e) à passer l'examen?.....	84
Directives pour consigner un changement de parrain.....	85
Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1	86
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2.....	87
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3.....	88
Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4.....	89
Annexe A – Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage	90
Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage	91
Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) .	92
Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario	93
Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC)	i

Remarque : Cette norme a été révisée pour refléter l'identité visuelle de Métiers spécialisés Ontario (MSO) qui a remplacé l'Ordre des métiers de l'Ontario le 1er janvier 2022. Le contenu de la présente norme peut faire référence à l'ancienne organisation ; toutefois, tous les renseignements ou le contenu propres au métier demeurent pertinents et exacts selon la date de publication originale.

Veillez consulter le site Web de MSO : skilledtradesontario.ca/fr/ pour obtenir les renseignements les plus exacts et les plus récents. Pour obtenir des renseignements sur la loi LOPMS et ses règlements, veuillez consulter le site de perspectives dans les métiers spécialisés (Loi de 2021 ouvrant des), [L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 \(ontario.ca\) LOPMS](http://L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca) LOPMS).

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, cliquez sur le lien suivant : MétiersspécialisésOntario.ca

© 2022, Métiers spécialisés Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de Métiers spécialisés Ontario.

Maintenu avec le transfert à Métiers spécialisés Ontario, 1994 (V100)

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré :

- Avant d'entreprendre les activités officielles d'apprentissage, l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et un témoin sont tenus de signer un contrat d'apprentissage.
- Le contrat d'apprentissage que vous avez signé est un document juridique important qui décrit vos responsabilités en tant qu'apprenti(e) et celles de votre parrain (marraine).
- Une fois enregistré, ce contrat marque le début de l'entente officielle entre l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et le Ministère.
- Pour les métiers à accréditation obligatoire, le document d'enregistrement de l'apprentissage doit être accessible pendant le travail.

L'apprenti(e) convient :

- **D'informer le bureau de service local de tout changement de coordonnées ou de parrain dans les sept jours;**
- De suivre les directives licites du (de la) parrain (marraine) et du (de la) formateur(trice) et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans le registre du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- D'obtenir auprès du (de la) parrain (marraine) et des formateurs la confirmation écrite de la satisfaction des exigences énoncées dans le registre du métier.
- Lorsque vous recevez une « offre de formation en classe », confirmez votre participation en suivant les consignes de l'offre. À défaut de le faire, vous risquez de perdre la possibilité de suivre vos cours, ce qui retarderait l'achèvement de votre apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) convient :

- De s'assurer que l'apprenti(e) suit la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- De suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e) et avec les formateurs lorsque le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) ne sont pas la même partie.
- De libérer son apprenti(e) de son travail pour qu'il ou elle puisse suivre une formation en classe sans en être pénalisé(e);
- De maintenir le ratio compagnon/apprenti pour votre métier, le cas échéant;
- De suivre les progrès de ses apprentis;
- De s'assurer que les formateurs confirment par écrit que l'apprenti(e) a acquis chaque compétence énoncée dans le registre du métier;
- De contacter le Ministère en cas de changement dans sa capacité à assurer la formation, dans ses coordonnées ou dans le statut de l'apprenti(e) dans le cadre du programme.

Ressources et liens spécifiques au métier

Ressources propres au métier	Lien
Programme du Sceau rouge	www.sceau-rouge.ca
Apprentissage en Ontario	https://www.ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario
Emploi Ontario	ontario.ca/fr/page/emploi-ontario
Service Canada	www.servicecanada.gc.ca
<i>Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés</i>	Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés, L.O. 2021, ch. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca)
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences	ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences
Guide de préparation à l'examen	Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario
Zone compétences (Passeport-compétences de l'Ontario)	http://zonecompetences.ca/

**Veuillez noter que tous les liens sont valides au moment de la publication*

Méthodologie - Élaboration des normes

Une norme est élaborée avec un large groupe de représentants du métier qui forment le groupe de travail initial. Il s'agit d'experts en la matière, de gens de métier, d'instructeurs et d'employeurs issus d'un échantillon représentatif du secteur ou de l'industrie et possédant diverses années d'expérience professionnelle dans le domaine. Ce groupe de travail examine, élabore et recommande la révision du contenu de la norme. Son rôle consiste également à harmoniser et à mettre à jour d'autres contenus de soutien pour le produit.

Le processus de validation constitue une partie essentielle de l'élaboration de la norme. C'est l'occasion pour un groupe représentatif plus large du secteur de fournir sa rétroaction sur le contenu du projet de norme. Ce processus est mené de différentes manières et peut inclure l'envoi d'un sondage ou du document provisoire (ou des deux) directement au secteur. Les commentaires reçus sont examinés par le groupe de travail, et les modifications nécessaires sont apportées sur la base d'un consensus.

Introduction au registre

Ce registre « en milieu de travail » constitue la norme de formation pour Tôlier 308A ; il a été élaboré par Métiers spécialisés Ontario en consultation avec des représentants de l'industrie. Il met en évidence toutes les compétences associées au métier et nécessaires à son apprentissage.

Le registre est divisé en ensembles de compétences, qui contiennent à leur tour des compétences spécifiques. Ces ensembles de compétences et compétences sont présentés sous forme d'énoncés qui décrivent ce que l'apprenti(e) doit accomplir et selon quelle norme, afin d'être considéré(e) comme ayant acquis la compétence en question.

La démonstration de ces compétences est consignée dans le registre. Une fois les compétences acquises, c'est par la validation des compétences ainsi que l'achèvement des exigences du programme de formation en classe ou l'équivalent que l'apprenti(e) achève son programme d'apprentissage et qu'il ou elle reçoit son certificat d'apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) et l'apprenti(e) doivent valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Toutefois, si une compétence est ombrée, cela signifie qu'elle est facultative et qu'elle n'a pas besoin d'être validée, bien qu'elle ait été définie comme faisant partie du champ d'exercice du métier.

Toutes les pratiques décrites dans cette norme doivent être exécutées par l'apprenti(e) selon les critères spécifiques identifiés. En général, les normes de performance pour ce métier doivent être exécutées conformément à tous les codes et normes juridiques applicables et toutes les normes de santé et de sécurité doivent être respectées et observées. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Autres lois, règlements, codes et normes applicables;
- Meilleures pratiques de l'industrie;
- Politiques et procédures de l'entreprise.

Les renseignements présentés dans la présente norme étaient, à notre connaissance, à jour au moment de leur impression et destinés à une utilisation générale. Veuillez consulter le site Web de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et à jour : www.skilledtradesontario.ca/fr/

Rôles et responsabilités

Conformément à la [Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés \(LOPMS\)](#)

Métiers spécialisés Ontario (MSO) est responsable de ce qui suit :

- Établissement et maintien des qualifications;
- Établissement de programmes d'apprentissage et d'autres programmes de formation, y compris des normes de formation, des normes de programme et des examens de certification;
- Délivrance de certificats aux fins de la Loi, par exemple des certificats de qualification;
- Tenue d'un registre public pour les métiers à accréditation obligatoire, à l'adresse skilledtradesontario.ca/fr/registre-public/;
- Détermination de l'équivalence de l'expérience et des qualifications obtenues par les candidats au certificat de qualification qui n'ont pas réalisé d'apprentissage par rapport à celles obtenues en réalisant un apprentissage (évaluations d'équivalence professionnelle);
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Réalisation de recherches et détermination des métiers devant être prescrits comme tels aux fins de la Loi, et formulation de recommandations sur ces questions au ministre.

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC) a les responsabilités suivantes :

- Classification des métiers comme métiers à accréditation obligatoire;
- Prescription des champs d'exercice des métiers;
- Approbation des personnes pouvant fournir une formation en classe dans le cadre des programmes d'apprentissage (ARF);
- Enregistrement des contrats d'apprentissage;
- Délivrance d'un certificat d'apprentissage aux personnes qui terminent avec succès un programme d'apprentissage;
- Administration des examens, y compris les examens de certification;
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Exercice des autres pouvoirs, devoirs et fonctions prévus par la Loi ou les règlements.

Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec votre bureau de service local.

Rôles et responsabilités des apprentis

Un(e) apprenti(e) est une personne ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré (se reporter à l'avant-propos : « Objet et modalités du contrat d'apprentissage », page 1) avec un parrain (une marraine) pour recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par Métiers spécialisés Ontario. À titre d'apprenti(e), vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage :

1. En tant qu'apprenti(e), vous avez signé un contrat d'apprentissage et avez conclu un contrat avec le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et votre parrain (marraine).
2. Si vous êtes inscrit(e) en tant qu'apprenti(e) dans un métier à accréditation obligatoire, votre nom figurera automatiquement au registre public de Métiers spécialisés Ontario.
3. Vous devez informer le personnel de votre bureau de service local de toute modification aux renseignements suivants :
 - L'adresse de votre parrain (marraine);
 - Vos nom et adresse;
 - Le nom de votre parrain (marraine), notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un(e) nouveau (nouvelle) parrain (marraine).
4. À titre d'apprenti(e), vous devez acquérir les compétences ou les ensembles de compétences établis dans le présent registre (énoncés à la section « Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage » du présent document), qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre formateur(trice).
5. Une fois que vous avez démontré que vous maîtrisez toutes les compétences obligatoires et que vous avez reçu la validation de votre parrain (marraine) ou formateur(trice) pour chaque compétence, vous devez faire remplir et signer le formulaire de validation des ensembles de compétences par votre parrain (marraine) actuel(le).
6. Présentez votre registre à votre bureau de service local.
7. Présentez votre attestation de fin d'apprentissage (voir l'Annexe B), ainsi que votre registre autorisé, à votre bureau de service local.

Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs

Les **parrains** doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré sont respectées. En vertu du contrat d'apprentissage enregistré, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de la validation des ensembles de compétences de l'apprenti(e) et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée. Certains parrains peuvent également jouer le rôle de formateur.

Un(e) **formateur(trice)** est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail.

Dans les métiers à accréditation obligatoire, un(e) formateur(trice) doit détenir un certificat de qualification valide et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

Dans les métiers à accréditation non obligatoire, un(e) formateur(trice) est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Détenir un certificat de qualification;
- Détenir un certificat d'apprentissage du métier; ou
- Avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et/ou heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en classe du programme d'apprentissage du métier;
- Posséder une expérience en milieu de travail équivalente au programme d'apprentissage, ainsi que les compétences décrites dans le registre.

La compétence signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise (voir « *Introduction au registre* »). Les formateurs/parrains et les apprentis doivent valider et dater les compétences acquises avec succès dans le registre. Le registre sert à documenter ces réalisations.

Les formateurs doivent apposer leur signature en se fondant sur leur évaluation et leur jugement professionnel indiquant que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du (de la) formateur(trice) ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti(e).

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

Santé et sécurité

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis et du public pour atteindre l'objectif de rendre les lieux de travail de l'Ontario plus sécuritaires.

La [Loi sur la santé et la sécurité au travail](#) (LSST) nous fournit le cadre juridique et les outils pour le faire. Elle énonce les droits et les devoirs de toutes les parties en milieu de travail, confiant à l'employeur la responsabilité ultime de la santé et de la sécurité des travailleurs (en l'occurrence les apprentis) en veillant à ce que des procédures, des contrôles et une formation soient établis pour faire face aux risques professionnels. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure, une maladie ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident, une blessure ou une maladie, ou y contribuer.

On rappelle au (à la) parrain (marraine) qui n'est pas l'employeur que ce dernier a des responsabilités juridiques en matière de santé et de sécurité envers l'apprenti(e) qui est son employé(e). Le (la) parrain (marraine) doit encourager les habitudes de travail sécuritaires et le respect des exigences de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.

Il est généralement reconnu qu'une attitude positive à l'égard de la sécurité en conjonction avec de bonnes compétences en santé et sécurité contribue à un environnement sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique à tous.

Les travailleurs et les apprentis peuvent être exposés à une multitude de dangers et, par conséquent, doivent connaître la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements.

Le système de responsabilité interne :

L'un des principaux objectifs de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST) est de faciliter la mise en place d'un solide système de responsabilité interne (SRI) au travail. À cette fin, la LSST énonce les obligations des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis, des constructeurs et des propriétaires de lieux de travail.

La conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques respectives est essentielle à l'établissement d'un solide SRI dans le milieu de travail.

En termes simples, le SRI signifie que tout le monde au travail a un rôle à jouer pour assurer la sécurité et la santé dans les lieux de travail. Les travailleurs et les apprentis en milieu de travail qui constatent un problème de santé et de sécurité, comme un danger ou une infraction à la LSST en milieu de travail, ont l'obligation juridique de signaler la situation à l'employeur ou à un superviseur. Les employeurs et les superviseurs sont, à leur tour, tenus de résoudre ces situations et d'informer les travailleurs de tout danger dans le cadre de leur travail.

Le SRI encourage un milieu de travail sain et sécuritaire. En plus de la conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques, le SRI est appuyé par des politiques et des programmes de santé et de sécurité bien définis, y compris la conception, le contrôle, la surveillance et la supervision du travail effectué.

Rôles et responsabilités en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*

Les responsabilités de l'employeur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Former, informer et superviser les travailleurs et les apprentis afin de protéger leur santé et leur sécurité;
- Nommer des personnes compétentes comme superviseurs;
- Informer un(e) travailleur(euse), un(e) apprenti(e) ou une personne en autorité de tout danger existant dans le lieu de travail et les former à la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation, à l'élimination et au transport de tout matériel, substance, outil, matériau, etc.;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection d'un(e) travailleur(euse) ou d'un(e) apprenti(e);
- Dans les lieux de travail où plus de cinq travailleurs sont régulièrement employés, préparer et afficher une politique écrite en matière de santé et de sécurité au travail et mettre sur pied et maintenir un programme pour sa mise en œuvre;
- Préparer et afficher des politiques sur la violence et le harcèlement au travail et élaborer des programmes à l'appui de ces politiques;
- S'assurer que tous les travailleurs et apprentis connaissent les lois, les règlements, les codes et les normes applicables afin que les exigences à respecter soient claires pour tous les travailleurs et apprentis.

Les responsabilités du formateur/superviseur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- S'assurer que le (la) travailleur(euse) ou apprenti(e) travaille en conformité avec la loi et ses règlements;
- S'assurer que tout équipement, dispositif de protection ou vêtement requis par l'employeur est utilisé ou porté par le (la) travailleur(euse) ou l'apprenti(e);
- Aviser un(e) travailleur(euse) ou un(e) apprenti(e) de tout danger potentiel ou réel pour la santé ou la sécurité connu du superviseur;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection des travailleurs.

Les responsabilités du (de la) travailleur(euse) ou de l'apprenti(e) comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Travailler en conformité avec la Loi et ses règlements;
- Utiliser ou porter tout matériel, dispositif de protection ou vêtement exigé par l'employeur;
- Signaler à l'employeur ou au superviseur tout matériel ou dispositif de protection manquant ou défectueux connu qui pourrait mettre en danger le travailleur ou un autre travailleur;
- Signaler tout danger ou toute infraction à la Loi ou à ses règlements à l'employeur ou au superviseur;
- Ne pas enlever ou rendre inefficace tout dispositif de protection exigé par l'employeur ou par les règlements;
- Ne pas utiliser ou faire fonctionner du matériel ou travailler d'une manière qui pourrait mettre en danger un travailleur.

Les trois droits des travailleurs et des apprentis

La LSST accorde aux travailleurs et aux apprentis trois droits fondamentaux :

1. Le droit d'être informés des dangers liés à leur travail et d'obtenir des informations, une supervision et des instructions pour protéger leur santé et leur sécurité sur le lieu de travail;
2. Le droit de participer à l'identification et à la résolution des problèmes de santé et de sécurité au travail par l'entremise d'un représentant en santé et sécurité ou d'un travailleur membre d'un comité mixte de santé et sécurité;
3. Le droit de refuser un travail qu'ils estiment dangereux pour leur santé et leur sécurité ou celles de tout autre travailleur sur le lieu de travail.

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences effectue des inspections périodiques des lieux de travail pour s'assurer que les lois et règlements sur la sécurité sont respectés. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'InfoCentre de santé et de sécurité au travail au 1-877-202-0008.

Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes

Champ d'exercice

Le champ d'exercice du métier de Tôlier 308A est décrit à l'article 126 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS et se lit comme suit :

126. (1) Le champ d'exercice du métier de tôlier consiste notamment à faire ce qui suit :

1. Fabriquer ou façonner tout produit en tôle de métaux ferreux ou non ferreux de calibre n° 10 (É.-U.) ou de tout autre calibre équivalent ou inférieur, ainsi que tout matériau de remplacement.
2. Assembler, manutentionner, monter, installer, démonter, remettre en état, ajuster, modifier, réparer ou entretenir tout produit en tôle de métaux ferreux ou non ferreux de calibre n° 10 (É.-U.) ou de tout autre calibre équivalent ou inférieur, ainsi que tout matériau de remplacement.
3. Lire et interpréter tous les croquis d'atelier et croquis de chantier utilisés dans le façonnage et le montage, y compris ceux extraits des croquis ou des dessins architecturaux et techniques originaux.
4. Façonner ou installer des revêtements métalliques sur des isolants.

(2) Le champ d'exercice du métier de tôlier exclut les travaux mentionnés au paragraphe (1) qui sont exécutés dans le cadre d'une production en série.

Bien que le registre se fonde sur le champ d'exercice décrit dans le règlement (article 126 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS), il ne prétend ni augmenter ni modifier le champ d'exercice décrit dans le règlement.

Directives du programme

Durée de la formation en milieu de travail

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 8280 heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

Durée de la formation en classe

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 720 heures de formation en classe pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

Nombre total d'heures de formation

9000 heures

Ratio compagnon-apprenti

Ratios prévus dans la réglementation

Si un métier a été prescrit comme étant assujéti à un ratio apprenti-compagnon, le nombre d'apprentis pouvant être parrainés ou employés par une personne exerçant le métier par rapport au nombre de compagnons employés ou autrement engagés par la personne exerçant le métier **ne doit en aucun cas dépasser un(e) apprenti(e) pour chaque compagnon (compagne)**. Vous trouverez de plus amples renseignements dans la section Apprentissage du site Web du gouvernement de l'Ontario à l'adresse ontario.ca/fr/page/embaucher-une-apprentie

Exigences du programme

Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire

Les règlements en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés*, classifient chaque métier comme étant « à accréditation obligatoire » ou « à accréditation non obligatoire ». Ce métier est à accréditation obligatoire.

Il incombe à l'apprenti(e) de remplir un dossier d'attestation de la formation, sous forme de registre. Le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) doivent valider une fois que l'apprenti(e) a acquis les compétences liées au métier visé.

Résumé de Compétences pour réussir

Les Compétences pour réussir permettent aux gens de s'adapter à un monde en constant changement, afin de pouvoir travailler, apprendre et mieux vivre. Elles sont fondamentales pour l'acquisition d'autres compétences et très importantes pour des interactions sociales réussies. Ces compétences sont utiles à tout le monde, car elles aident les personnes à trouver un emploi, à progresser dans leur emploi actuel et à changer d'emploi, le cas échéant. Elles aident également les personnes à devenir des membres actifs de leur communauté et à réaliser un apprentissage réussi.

À la suite de recherches et de consultations approfondies, le gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle Compétences pour réussir, qui vient renouveler l'ancien cadre des compétences essentielles afin de mieux tenir compte des besoins du marché du travail actuel et futur.

Les profils de compétences essentielles propres aux professions sont disponibles en ligne. Ils seront mis à jour périodiquement aux fins d'harmonisation avec le nouveau modèle Compétences pour réussir que vous trouverez ici : [modèle Compétences pour réussir](#).

Norme de rendement

En général, la norme de rendement pour le métier de Tôlier doit être exécutée, le cas échéant, selon et en conformité avec ce qui suit :

Normes de sécurité de l'industrie qui sont basées sur :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Lois, règlements, codes et normes en vigueur sur le territoire (règlements municipaux, etc.);
- Politiques et procédures de l'entreprise;
- Toutes les spécifications des fabricants et les spécifications techniques applicables.

Autres certifications et formations suggérées ou requises

Bien qu'un apprenti reçoive une formation en santé, sécurité et dans des domaines spécifiques à son métier pendant son apprentissage, il est important de savoir qu'il peut également être nécessaire de suivre d'autres formations en santé et sécurité au travail, ainsi que de renouveler ou de mettre à jour des certifications au cours de sa carrière, avant d'effectuer de nouveaux types de travaux.

Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs

Conseils à l'intention des apprentis

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage.

- Adoptez sans délai des procédures de travail sécuritaire afin de créer de bonnes habitudes;
- Utilisez votre registre comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises;
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller(ère) en formation, votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine);
- Discutez de vos besoins de formation avec votre formateur(trice) et/ou votre parrain (marraine);
- Écoutez les suggestions de votre formateur(trice);
- Posez des questions à votre formateur ou formatrice si vous n'êtes pas certain ou certaine de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail;
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail;
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, validez-la avec votre formateur(trice).

Pour tirer le meilleur parti de cette expérience de mentorat, demandez à être exposé(e) à toute l'étendue du métier; rencontrez régulièrement votre parrain (marraine) ou votre formateur(trice) pour discuter de vos progrès, poser des questions et demander une rétroaction.

Conseils à l'intention des parrains

- Choisissez un(e) formateur(trice) qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Assurez-vous que l'apprenti(e) travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifiée ou qu'il ou elle y a accès;
- Invitez-le (la) formateur(trice) à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.);
- Définissez des attentes claires et faites participer l'apprenti(e) et le (la) formateur(trice) à l'élaboration du plan d'apprentissage;
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires;
- Donnez du temps au (à la) formateur(trice) pour démontrer les compétences à l'apprenti(e);
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Veillez à ce que l'apprenti(e) reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document;
- Reconnaissez le bon rendement;
- Observez fréquemment;
- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti(e) ainsi que le (la) formateur(trice);
- Servez-vous du registre comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement;
- Remplissez la validation des ensembles de compétences dès que l'apprenti(e) a démontré avoir acquis les compétences visées;
- Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

Conseils à l'intention des formateurs

Les formateurs doivent veiller à ce que les apprentis acquièrent les compétences qui sont indiquées dans le présent document. Voici une liste de conseils et d'outils qui visent à aider les formateurs à superviser les apprentis :

- Faites preuve d'habitudes exemplaires de prudence au travail;
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Traitez les apprentis équitablement et avec respect;
- Examinez le registre avec l'apprenti(e) et mettez au point un plan d'apprentissage;
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement;
- Exposez les apprentis à toute la portée du métier en leur offrant une formation sur les compétences décrites dans le présent document;
- Encouragez l'apprenti(e) à poser des questions et répondez-y;
- Faites preuve de patience;
- Expliquez et démontrez les compétences;
- **Rencontrez régulièrement l'apprenti(e) pour discuter de ses progrès;**
- Donnez régulièrement de la rétroaction;
- Lorsque l'apprenti(e) a acquis des compétences, validez-les;
- Servez-vous du registre comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant le registre, les formateurs pourront guider le processus et aider les apprentis à acquérir les compétences énoncées dans ce document.

La meilleure expérience de mentorat consiste à donner à l'apprenti(e) une formation et une exposition aussi complètes que possible à toute la portée du métier. Si cela n'est pas possible, aidez la personne à trouver d'autres moyens d'y parvenir.

Avis de collecte de renseignements personnels

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter ce registre à votre bureau de service local. Vous devrez produire l'attestation de fin d'apprentissage signée au bureau de service local afin de terminer votre programme. Le bureau de service local utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le bureau de service local communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à Métiers spécialisés Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Vos renseignements personnels sont recueillis, utilisés et divulgués par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*.
4. Pour toute question concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation par le Ministère de vos renseignements personnels, prière de contacter :

Responsable, InfoCentre Emploi Ontario

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

33, rue Bloor Est, 2^e étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3

Sans frais : 1-800-387-5656; Toronto : 416-326-5656

Service ATS : 1-866-533-6339 ou 416-325-4084

0338.0 Se Protéger Et Protéger Les Autres

Objectif Général De Rendement

Porter des vêtements et un équipement de protection ; identifier les dangers sur le lieu de travail ; effectuer des travaux conformément à la législation sur la sécurité ; vérifier l'état des échelles et des échafaudages ; communiquer avec les autres ouvriers ; vérifier et entretenir des outils et administrer des premiers soins

Compétences

0338.01 Porter, ajuster et entretenir des vêtements et un équipement de protection de façon à se protéger et protéger les autres, conformément à la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) et aux normes de sécurité du propriétaire/client.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

0338.02 Identifier les dangers sur le lieu de travail en examinant le chantier pour déceler les risques d'incendie, d'exposition aux produits chimiques toxiques, de choc électrique et d'explosion, l'absence de barrières de protection et les risques de chute, faire preuve d'ordre et prendre les mesures correctives qui s'imposent.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0338.03** **Effectuer des travaux, conformément à la législation sur la sécurité**, notamment au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), aux règlements de la LSST portant sur les secteurs de l'industrie et de la construction, ainsi qu'à la Loi des accidents du travail, de façon à se protéger et à protéger les autres.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0338.04** **Vérifier l'état des échelles, des échafaudages et du matériel connexe** avant de les utiliser, notamment les rebords protecteurs, les mains courantes, les stabilisateurs et les roues, les échelles, le platelage, les tasseaux et les goupilles, et/ou les plates-formes et les monte-personnes motorisés et contreventés, et prendre les mesures correctives qui s'imposent en fixant toutes les attaches et en signalant ou remplaçant les éléments dangereux, usés ou défectueux.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0338.05** **Communiquer avec les autres ouvriers et le public** pour signaler les dangers, instaurer des méthodes de travail sécuritaires, promouvoir le travail d'équipe et prévenir les accidents et éviter de se blesser ou de blesser les autres.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0338.06 Examiner et entretenir des outils et des appareils** avant de les utiliser, conformément aux recommandations des fabricants. Vérifier la présence de dommage ou d'usure, et réparer ou remplacer les pièces endommagées de façon à garantir leur bon fonctionnement, se protéger et protéger les autres.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0338.07 Administrer des premiers soins à soi et aux autres** pour traiter les coupures, brûlures, écorchures, entorses, inhalations de produits chimiques et contaminations des yeux, et demander immédiatement de l'aide au besoin.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0339.0 Utiliser Et Entretien Des Outils Et Des Appareils À Main/Moteur**Objectif Général De Rendement**

Choisir, entretenir et utiliser des outils à main, des outils à moteur, des instruments de mesure, de traçage, d'alignement et de niveau, et faire fonctionner des outils activés par explosif.

Compétences

0339.01 Choisir, entretenir et utiliser des outils à main en démontrant une bonne dextérité et coordination manuelle/visuelle, afin d'effectuer les travaux de tôlerie avec efficacité et dans les tolérances requises.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

0339.02 Choisir, entretenir et utiliser des outils à main et à moteur, fonctionnant à l'électricité, à l'air comprimé et à l'essence, afin d'effectuer les travaux de tôlerie avec efficacité et dans les tolérances requises, conformément aux recommandations de capacité et de limite des fabricants.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0339.03 Choisir, entretenir et utiliser des outils et des instruments de mesure, de traçage, d'alignement et de niveau, en s'assurant que l'ajustement et la précision des tracés, des éléments fabriqués et des installations soient conformes aux dessins et aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0339.04 Choisir, entretenir et utiliser des outils activés par explosif de façon à garantir leur bon fonctionnement, conformément aux méthodes d'entretien et aux modes d'emploi des fabricants, et aux exigences de la LSST.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0340.0 Lire, Interpréter Et Produire Des Dessins**Objectif Général De Rendement**

Lire et interpréter des dessins et des spécifications, des croquis et des détails, produire un diagramme d'interférence, lire et interpréter des manuels de fabricant, retirer des matériaux et produire un schéma d'installation.

Compétences

0340.01 Lire et interpréter des dessins et des spécifications, notamment des dessins d'atelier, des symboles, des listes de pièces, des détails, des annexes et des plans schématiques, de façon à déterminer les travaux à exécuter.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

0340.02 Produire des croquis pour montrer aux autres les travaux à exécuter, les raccords ou les éléments à fabriquer ou installer, les symboles et les renseignements, dimensions et matériaux pertinents.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0340.03 **Produire des détails et des dessins** à l'aide d'instruments de dessin pour montrer aux autres les travaux à exécuter, les raccords ou les éléments à fabriquer ou à installer, les symboles et les renseignements, dimensions et matériaux pertinents, ainsi que les bonnes proportions.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0340.04 **Produire un diagramme d'interférence** en comparant des dessins originaux de mécanique, d'électricité, de construction et d'architecture, pour identifier les zones où doivent figurer les réseaux de gaines, les conduites, la tuyauterie ou les installations à des cotes de nivellement ou à des endroits incompatibles, et illustrer sur le diagramme, à l'aide d'instruments de dessin, la modification des divers systèmes qui résoudrait les conflits.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0340.05 **Lire et interpréter des codes et des règlements, des manuels** et des spécifications de fabricant pour déterminer les dégagements et les dimensions d'installation, l'entretien et les vérifications requises avant l'installation et la mise en service du matériel.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0340.06 Retirer des matériaux, des éléments, des ferrures et du matériel** des dessins et des spécifications en identifiant clairement les divers éléments des systèmes sur le dessin, en énumérant les articles et les renseignements requis sur les listes de pièces, et en calculant et reportant les coûts de la main-d'œuvre et des matériaux.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0340.07 Produire un schéma d'installation** en déterminant les dimensions et l'orientation du bâtiment, l'emplacement des fenêtres et des portes, le facteur U des matériaux de construction utilisés, le taux de renouvellement d'air requis en fonction de l'usage du bâtiment, et les charges calorifiques. Calculer les dimensions et l'emplacement des gaines, et les besoins en air frais. Déterminer les dimensions des unités et des ventilateurs, et produire un dessin montrant l'agencement de l'installation et de ses éléments.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0341.0 Tracer Et Dessiner**Objectif Général De Rendement**

Produire des modèles pour des formes rectangulaires, rondes, elliptiques et irrégulières à l'aide des méthodes de développement parallèle, radial et par triangulation, créer des gabarits, et faire fonctionner un matériel de CAO/ FAO pour produire des dessins et des listes de production et d'expédition.

Compétences

0341.01 Produire des modèles étirés en longueur pour divers profils à l'aide de compas, de compas d'ellipse, de pointes à tracer, de règles et de reflats d'ajuster, en calculant l'épaisseur et la longueur développée des matériaux, en indiquant les symboles, les point d'arrêt, les encoches, les repliures, les surfaces à laminier, profiler ou découper, en reportant les mesures, et en coupant les modèles avec précision selon les tolérances des dessins et des spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

0341.02 **Produire des modèles pour des formes rectangulaires**, rondes, elliptiques et irrégulières avec la méthode de développement parallèle, à l'aide de compas, de compas d'ellipse, de pointes à tracer, de règles et de reflats d'ajuster, en calculant l'épaisseur et la longueur développée des matériaux, en indiquant les symboles, les points d'arrêt, les encoches, les repliures, les surfaces à laminier, profiler ou découper, en reportant les mesures, et en coupant les modèles avec précision selon les tolérances des dessins et des spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0341.03 **Produire des modèles pour des formes coniques ou pyramidales** avec la méthode de développement radial, à l'aide de compas, de compas d'ellipse, de pointes à tracer, de règles et de reflats d'ajuster, en calculant l'épaisseur et la longueur développée des matériaux, en indiquant les symboles, les points d'arrêt, les encoches, les repliures, les surfaces à laminier, profiler ou découper, en reportant les mesures, et en coupant les modèles avec précision selon les tolérances des dessins et des spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0341.04 **Produire des modèles pour des formes coniques irrégulières**, des transitions et des formes biconiques avec la méthode de développement par triangulation, à l'aide de compas, de compas d'ellipse, de pointes à tracer, de règles et de reflats d'ajuster, en calculant l'épaisseur et la longueur développée des matériaux, en indiquant les symboles, les points d'arrêt, les encoches, les repliures, les surfaces à laminier, profiler ou découper, en reportant les mesures, et en coupant les modèles avec précision selon les tolérances des dessins et des spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0341.05 **Tracer et utiliser des modèles et des gabarits de montage** pour des contre- brides rondes, carrées et rectangulaires, des longueurs de mesure et des guides de découpe de trou, afin d'obtenir de manière précise et efficace des raccords et des éléments connexes standard de dimensions uniformes et conformes aux tolérances prescrites.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0341.06

Faire fonctionner un matériel de CAO/FAO pour produire des fichiers sur ordinateur des dessins d'atelier, des dessins de construction et des diagrammes d'interférence, en accédant au programme désiré à partir du menu principal, en choisissant avec soin les variables et les attributs du sous-menu pour entrer les données de conception, y compris les symboles, les dimensions, les renseignements et les données d'ajustement et d'étiquetage, enregistrer et sauvegarder les fichiers sur disque dur ou disquette, et imprimer les dessins finis en envoyant des commandes à un traceur rapide.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0342.0 Monter Et Faire Fonctionner Un Matériel D'atelier

Objectif Général De Rendement

Monter et faire fonctionner des plieuses à main, des cisailles à pied, des plieuses électriques, des cisailles électriques, une machine à profiler, des machines à cintrer par roulement - compression, une machine à poinçonner et à encocher, une refendeuse, des perceuses sensibles, une coupeuse rotative, une machine à emboutir sur matrice en spirale et déformable, une bobineuse, une machine à laminier électrique, une tronçonneuse à meule et à friction, et faire fonctionner une coupeuse de formes commandée par ordinateur.

Compétences

0342.01 Monter et faire fonctionner des plieuses à main standard, des plieuses à boîtes/bacs, des plieuses à barres et des profileuses de tasseaux avec accessoires, en réglant les butées avant et arrière pour effectuer des opérations de laminage, de profilage et de cintrage selon les limites et les capacités du matériel, de façon à obtenir des raccords et des produits en métaux ferreux et non ferreux conformes aux tolérances des dessins et des spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

- 0342.02** **Monter et faire fonctionner des cisailles à pied standard** en effectuant les ajustements qui s'imposent, y compris en réglant les butées avant et arrière pour assurer que les lames et les butées produisent des coupes nettes et précises selon les limites et les capacités du matériel, conformément à une ligne ou une dimension donnée.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0342.03** **Monter et faire fonctionner des plieuses électriques** en choisissant et fixant des matrices d'emboutissage, de poinçonnage et d'encoche appropriées, en réglant la course selon divers angles, épaisseurs et longueurs, en réglant les butées arrière à microprocesseur et commande manuelle ou électrique selon les limites et les capacités du matériel, de façon à obtenir des raccords et des produits en métaux ferreux et non ferreux conformes aux tolérances des dessins et des spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0342.04** **Monter et faire fonctionner des cisailles électriques** en effectuant les ajustements qui s'imposent, y compris en réglant les butées arrière à microprocesseur et commande manuelle ou électrique pour assurer que les lames et les butées produisent des coupes nettes et précises selon les limites et les capacités du matériel, conformément à une ligne ou une dimension donnée.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0342.05** **Monter et faire fonctionner une machine à profiler** en vérifiant la largeur et la longueur de la poupée, en effectuant les réglages selon l'épaisseur de la pièce et la tolérance du profilage pour obtenir diverses formes, y compris des talons, des tasseaux, des panneaux, des tuyaux et des gouttières.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0342.06 Monter, régler et faire fonctionner des machines à cintrer par roulement/compression manuelles et électriques, en choisissant et fixant les rouleaux appropriés, en effectuant les réglages selon l'épaisseur et la nature de la pièce pour moulurer, sertir, étamper, border, mater et obtenir des bords simples, des bords coudés, des colliers de four, des bords filés et des bords tournés de dimensions uniformes et exempts d'ébarbures.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0342.07 Monter et faire fonctionner une machine à poinçonner et à encocher manuelle et électrique, y compris une cisaille - poinçonneuse, une cisaille beverley et des poinçonneuses rotex, en choisissant et fixant les matrices et les lames appropriées pour obtenir des trous et des encoches conformes aux tolérances des dessins et des spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0342.08 Monter, régler et faire fonctionner une refendeuse en réglant les guides et en fixant les rouleaux contre – couteaux selon l'épaisseur de la pièce, pour obtenir des coupes nettes et précises selon les limites et les capacités du matériel.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0342.09 **Monter et faire fonctionner une perceuse sensitive** en choisissant et fixant la plaquette appropriée, en ajustant la vitesse du mandrin, en réglant la jauge de profondeur et la pression de perçage, et en fixant le pièce dans l'étau de la perceuse, pour obtenir des trous nets, précis et conformes aux tolérances des dessins et des spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0342.10 **Monter et faire fonctionner une coupeuse rotative** en réglant l'angle selon le rayon de coupe, et la tolérance de déport selon l'épaisseur de la pièce, pour obtenir des coupes circulaires, irrégulières et droites, nettes, précises et conformes aux tolérances des dessins et des spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0342.11 **Monter, régler et faire fonctionner une machine à emboutir sur matrice en spirale et déformable**, en réglant selon l'épaisseur de la pièce, la tension et l'aspect de la repliure, en choisissant le diamètre de matrice approprié, pour obtenir des tuyaux spiralés exempts de fuites et de déformations.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0342.12 Monter et faire fonctionner une bobineuse** pour obtenir diverses dimensions, repliures, encoches, moulures de renforcement et pliures, y compris les retouches et l'application d'adhésif et d'isolant, conformément aux dessins et aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0342.13 Monter et faire fonctionner une machine à laminer manuelle et électrique**, en réglant les rouleaux selon l'épaisseur et le rayon de la pièce, et en préparant le bord avant, de façon à laminer les tôles selon la forme et les dimensions prescrites.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0342.14 Monter et faire fonctionner une machine à laminer à anneau cylindrique**, en choisissant et fixant les matrices/rouleaux appropriés, et en réglant la tension des rouleaux, de façon à obtenir des barres plates, des cornières et des profilés en U selon le rayon et le contour prescrits.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0342.15** **Monter et faire fonctionner une tronçonneuse à meule** et à friction, en choisissant et fixant la lame ou l'accessoire de coupe approprié, en choisissant l'agent réfrigérant, en réglant la tension de la lame, le serrage de la roue et la vitesse de coupe, de façon à obtenir des coupes sûres et précises dans des métaux et d'autres matériaux.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0342.16** **Faire fonctionner un matériel de CAO/FAO pour produire et enregistrer des listes de production** et d'expédition en accédant au programme désiré à partir du menu principal, en choisissant avec soin les variables et les attributs du sous-menu pour entrer les données de conception, y compris les symboles, les dimensions, les renseignements, les numéros de raccord et de gaine, les données d'étiquetage, l'orientation, le type de connecteur, les éléments de raccord, le type et l'épaisseur des matériaux, les repliures, les talons et les raidisseurs, et sauvegarder le fichier sur disque dur ou disquette pour utilisation lors de la fabrication en atelier.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0342.17** **Charger la disquette de fabrication dans le disque dur de l'ordinateur de l'atelier**, imprimer les étiquettes comportant les dimensions de tôle, les éléments de raccord et les données sur les gaines, et transmettre les renseignements à une coupeuse de formes au jet de plasma ou au laser commandée par ordinateur.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0342.18** **Monter et faire fonctionner une coupeuse de formes au jet de plasma ou au laser** commandée par ordinateur, en portant l'équipement de protection requis et en suivant les instructions de fonctionnement des fabricants.
Effectuer des opérations de coupe en effaçant les données affichées au moniteur, en choisissant de nouvelles données d'entrée, en disposant la pièce sur la table de coupe, en amenant le chalumeau au point de départ, en actionnant la coupeuse et en étiquetant, retirant et rangeant méthodiquement les pièces finies, destinées au profilage en atelier et à la fabrication.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0343.0 Souder Et Couper**Objectif Général De Rendement**

Monter et faire fonctionner un matériel de soudage et de coupage à l'oxyacétylène, de coupage à l'arc plasma, de soudage à l'arc avec électrode enrobée, de soudage sous gaz inerte (MIG), de soudage au tungstène sous gaz inerte (TIG), de soudage à l'arc avec électrode au carbone, et de soudage plastique et par résistance, appliquer des matériaux thermodurcissables et effectuer des opérations de brasage.

Compétences

0343.01 Monter, faire fonctionner et entretenir un matériel de coupage manuel et automatique à l'oxyacétylène, en portant les vêtements et l'équipement de protection requis, en choisissant, fixant et réglant des détendeurs, et en nettoyant et préparant des buses, pour obtenir des coupes nettes et égales dans des métaux ferreux, sans scories et déformation à chaud.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

- 0343.02 Monter, faire fonctionner et entretenir un matériel et des accessoires de coupage à l'arc plasma**, en portant les vêtements et l'équipement de protection requis, en réglant la pression de gaz ou d'air, la commande, la vitesse de soudage et la distance par rapport à la pièce, pour obtenir des coupes précises dans des métaux ferreux et non ferreux.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0343.03 Monter, faire fonctionner et entretenir un matériel de soudage manuel et automatique à l'oxyacétylène**, en portant les vêtements et l'équipement de protection requis, en choisissant, fixant et réglant des détendeurs, en nettoyant et préparant des buses, en manipulant avec dextérité la baguette d'apport et le chalumeau, pour obtenir des soudures à plat et à l'horizontale nettes et résistantes, d'une qualité visuelle acceptable.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0343.04 **Monter et faire fonctionner un matériel de soudage à l'arc avec électrode enrobée**, en portant les vêtements et l'équipement de protection requis, en choisissant la bonne polarité, les réglages de courant et les électrodes, pour obtenir des soudures dans toutes les positions d'une qualité acceptable selon les codes et les normes de Bureau canadien de soudure.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0343.05 **Monter et faire fonctionner un matériel de soudage sous gaz inerte (MIG)**, en portant les vêtements et l'équipement de protection requis, en choisissant la bonne polarité, les réglages de courant et le fil – électrode, pour obtenir des soudures dans toutes les positions d'une qualité acceptable selon les codes et les normes de Bureau canadien de soudure.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0343.06** **Monter et faire fonctionner un matériel de soudage au tungstène sous gaz inerte (TIG)**, en portant les vêtements et l'équipement de protection requis, en choisissant la bonne polarité, et en manipulant avec dextérité la baguette d'apport et le chalumeau, pour obtenir des soudures dans toutes les positions dans des métaux ferreux et non ferreux, d'une qualité acceptable selon les codes et les normes de Bureau canadien de soudure.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0343.07** **Monter et faire fonctionner un matériel de soudage à l'arc avec électrode au carbone**, en portant les vêtements et l'équipement de protection requis, en choisissant la bonne polarité et le réglage de courant, et en manipulant avec dextérité la baguette d'apport et l'électrode au carbone, pour obtenir des joints de soudobrasage dans des métaux ferreux de faible épaisseur, d'une qualité visuelle acceptable.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0343.08 **Monter et faire fonctionner un matériel de soudage plastique**, en réglant la température de la buse, en préparant le bord de la manière prescrite, en choisissant le bon diamètre de baguette d'apport et en réglant la vitesse de soudage, pour coller des raccords ou des pièces en plastique, conformément aux recommandations des fabricants.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0343.09 **Monter et faire fonctionner un matériel de soudage par résistance**, en choisissant et fixant la buse, en limant selon la forme requise, en réglant la pression de la buse, le réglage du courant et le temps de soudage, et en actionnant l'eau de refroidissement, pour obtenir des points de soudure résistants dans des métaux ferreux et non ferreux, avec un minimum de marques de buse.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0343.10** **Appliquer des matériaux thermodurcissables** pour des opérations de soudage, en portant les vêtements et l'équipement de protection requis, en remplissant les fiches techniques santé – sécurité et en utilisant des solvants (plastique renforcé de fibre de verre), des catalyseurs (résines), de la toile et des outils d'application, pour sceller, souder et raccorder des tuyaux, des raccords, des brides et des éléments en plastique renforcé de fibre de verre, conformément aux recommandations des fabricants.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0343.11** **Effectuer des opérations de brasage** en démontrant de bonnes méthodes de martelage, de façonnage et d'étamage avec des fers à souder, en utilisant des creusets de métal d'apport, du sel ammoniac, des flux, des soudures tendres, des outils et des limes, pour souder, joindre et sceller des métaux ferreux et non ferreux.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0343.12

Effectuer des opérations de brasage fort à l'aide d'un matériel et d'accessoires oxyacétyléniques, en utilisant les flux et les soudures tendres appropriés, y compris la brasure à l'argent et les baguettes de brasage fort, pour souder, joindre et sceller des métaux ferreux et non ferreux, conformément aux dessins, aux codes et aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0344.0 Fabriquer Pour L'atelier Et Le Chantier**Objectif Général De Rendement**

Choisir des matériaux ferreux et non ferreux, calculer des tolérances, effectuer des opérations de martelage, de profilage et de façonnage, et procéder à des retouches. Appliquer des colmatants, joindre des tôles par des talons et des repliures, installer des ferrures, couper et poser des garnitures de conduite, procéder à un assemblage final et inspecter des tôles assemblées.

Compétences

0344.01 Identifier et choisir des matériaux ferreux et non ferreux en révisant les feuilles de sortie d'atelier et en utilisant une jauge d'épaisseur pour tôles.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

0344.02 Calculer des tolérances de profilage, de repliure, de tension de laminage, de petit et gros bout, et d'épaisseur du matériau, en utilisant des formules reliées au métier et en consignait sur liste les dimensions obtenues afin de garantir la précision des coupes.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0344.03** **Effectuer des opérations de martelage, d'étirage, de profilage et d'assemblage**, à l'aide de bancs d'établi, de mandrins, d'enclumeaux, de marteaux, de maillets et de pinces à plier et agraffer les tôles, de façon à obtenir des pièces de forme et de dimensions appropriées, sans marques d'outil ou de tension du métal.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0344.04** **Effectuer des retouches** manuelles ou automatiques et des opérations d'isolation à l'aide de matériaux appropriés, d'outils, d'adhésifs et de pinces conformes aux normes de l'Association nationale des entrepreneurs en métal en feuilles et en climatisation (SMACNA), aux dessins d'exécution et aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0344.05** **Appliquer des colmatants et installer des joints d'étanchéité**, des scelleurs et de la toile pour conduite, en portant l'équipement de protection requis et en utilisant des outils et des brosses pour fixer et sceller efficacement les joints et les raccords, conformément aux dessins et aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0344.06 Joindre des tôles par des talons, des repliures, des rivets, des contre – brides, des tasseaux, des attaches et des soudures, à l'aide des outils et du matériel requis, conformément à l'espacement prescrit dans les normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0344.07 Fabriquer et installer des ferrures et des éléments connexes, notamment des tourelles de toiture, des registres, des tringles de commande, des secteurs, des portes d'accès, des entretoises, des serpentins et des sections de filtre, à l'aide des outils, des attaches et du matériel requis, de façon à agraffer, contreventer, fixer et aligner les pièces de tôlerie, en assurant un ajustement et un fini conformes aux normes de la SMACNA, aux dessins d'exécution et aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0344.08 Mesurer, couper et poser des garnitures de conduite et de goulotte, à l'aide d'une tronçonneuse à meule et à friction, d'outils, d'adhésifs et d'un matériel de soudage et de coupage, de façon à obtenir un bon ajustement, une solide adhésion, et un fini intérieur lisse et propre, avec les repliures et les retraits requis, conformément aux dessins et aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0344.09 **Procéder à un assemblage final des tôles** par des opérations de nettoyage, de meulage, de ponçage, de polissage et de peinture, de façon à obtenir un ajustement et un fini conformes aux dessins et aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0344.10 **Procéder à une inspection finale des tôles assemblées** en vérifiant les mesures, l'alignement, l'ajustement et le fini, de façon à contrôler la qualité conformément aux dessins et aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0345.0 Ériger, Démontet Et Faire Fonctionner Des Plates- Formes De Travail

Objectif Général De Rendement

Ériger, fixer, faire fonctionner et démonter des plates-formes de travail fabriquées sur le chantier, des échafaudages préfabriqués, des échafauds suspendus à un et plusieurs niveaux, et des plates-formes de travail à main et à moteur.

Compétences

0345.01 Ériger, fixer, faire fonctionner et démonter des plates-formes de travail fabriquées sur le chantier, y compris des cornières, des profilés en U, des tuyaux, des poutrelles et des passerelles, à l'aide des outils et du matériel requis, en fixant tous les éléments pour garantir un accès sécuritaire et efficace au lieu de travail, conformément à la LSST et aux directives des fabricants.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

0345.02 Ériger, fixer, faire fonctionner et démonter des échafaudages préfabriqués, y compris les consoles et les accessoires, en fixant tous les éléments pour garantir un accès sécuritaire et efficace au lieu de travail, conformément à la LSST et aux directives des fabricants.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0345.03

Ériger, fixer, faire fonctionner et démonter des échafaudes

suspendus à un et à plusieurs niveaux, y compris les modèles à main et à moteur, les sellettes et les plates-formes suspendues, à l'aide d'un matériel de montage et de levage, d'outils et d'accessoires, en vérifiant le fonctionnement de tous les éléments pour garantir un accès sécuritaire et efficace au lieu de travail, conformément à la LSST et aux directives des fabricants.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0345.04

Ériger, fixer, faire fonctionner et démonter des plates-formes de

travail à main et à moteur, à l'aide de l'équipement et des accessoires de sécurité requis, conformément à la LSST et aux directives des fabricants.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0346.0 Monter Et Lever**Objectif Général De Rendement**

Attacher des personnes, des matériaux et du matériel, démontrer des signaux manuels standard, vérifier l'état d'un matériel de levage, choisir et faire fonctionner un matériel de levage pour soulever, déplacer et poser des personnes, des matériaux et du matériel.

Compétences

0346.01 Effectuer des opérations de montage et de levage, conformément à la LSST et au manuel de montage et de levage de l'Association ontarienne de la sécurité dans la construction (AOSC), de façon à travailler en toute sécurité et à se protéger et protéger les autres.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

0346.02 Démontrer l'habileté à attacher efficacement des personnes, des matériaux et du matériel à l'aide des cordes en fibres et des câbles, de noeuds reconnus, de crochets, d'épissures et d'accessoires, conformément au manuel de montage et de levage de l'AOSC.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0346.03** **Démontrer des signaux manuels standard** pour transmettre des directives et des instructions aux autres ouvriers et aux opérateurs de matériel, de façon à garantir la sécurité et l'efficacité des opérations de montage et de levage, conformément au manuel de montage et de levage de l'AOSC.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0346.04** **Vérifier l'état d'un matériel de levage** avant de l'utiliser en contrôlant le fonctionnement des pièces mobiles et l'état des cordes en fibres, des câbles et des accessoires, et en remplaçant les pièces endommagées, de façon à garantir un fonctionnement efficace et sécuritaire, conformément au manuel de montage et de levage de l'AOSC.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0346.05** **Choisir un matériel de levage** et de manoeuvre en effectuant des calculs pour déterminer la charge admise, la position des matériaux et du matériel, et le lieu d'installation, de façon à garantir la sécurité et l'efficacité des opérations de levage et de manoeuvre, dans les capacités et les limites du matériel utilisé.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0346.06

Faire fonctionner un matériel de levage pour soulever, déplacer et poser du matériel et des matériaux, à l'aide de ponts roulants, de chariots - treuils (élévateurs à câble), de palans à corde, de chariots élévateurs, de palans à corde et à chaîne, de treuils à mâchoires, de vérins hydrauliques et mécaniques, de coussins d'air et de châssis roulants, de façon à garantir la sécurité et l'efficacité des opérations de levage, conformément à la LSST et au manuel de montage et de levage de l'AOSC.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0347.0 Installer Des Systèmes De Chauffage, De Ventilation Et De Climatisation

Objectif Général De Rendement

Choisir des outils, des matériaux et un matériel, mettre en place des manchons, des registres coupe – feu et des garnitures, déterminer l'ordre des travaux, établir des points de référence, coordonner des opérations, installer un matériel, ériger un réseau de gaines, des atténuateurs acoustiques, des isolateurs, des persiennes, des grilles à air, des conduits de fumée et des culottes de cheminée, procéder à des essais d'étanchéité, installer des systèmes d'énergie de substitution, des faux – planchers et des salles blanches.

Compétences

0347.01 Choisir les outils, les matériaux et le matériel requis pour les travaux à exécuter, en consultant les dessins et les spécifications, en arpentant le lieu de travail pour établir l'alignement, le niveau et les cotes de nivellement, de façon à planifier et à préparer l'installation et l'érection avec efficacité, conformément aux dessins et aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

- 0347.02** **Mettre en place des manchons, des registres coupe – feu et des garnitures** en se reportant aux dessins pour préparer l'installation ultérieure des systèmes de chauffage, de ventilation, de climatisation et d'autres systèmes de traitement de l'air, afin d'éviter de nuire à d'autres systèmes et installations du bâtiment, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0347.03** **Déterminer l'ordre des travaux** et les besoins en main-d'oeuvre en revoyant l'accessibilité du chantier, l'ordre d'assemblage, la taille et le poids des éléments et la méthode d'assemblage, afin de faciliter l'installation et/ou l'érection, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0347.04** **Établir des points de référence et des repères de nivellement** en notant des indicateurs, des symboles et des dimensions sur les dessins, et en reportant ces mesures et repères sur le lieu de travail, afin de faciliter la fabrication, l'érection ou l'installation.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0347.05 Planifier et coordonner des opérations de fabrication et d'installation** en revoyant l'accessibilité du chantier, l'ordre d'assemblage, l'ordre de livraison, les besoins en main-d'oeuvre, les matériaux, le matériel et les prescriptions de sécurité, et en planifiant les travaux en collaboration avec les autres corps de métier.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0347.06 Situer et installer un système résidentiel**, y compris des appareils de chauffage à rendement faible, moyen et élevé, des filtres, des filtres à air électrostatique, des ventilateurs à air comburant, des ventilateurs de tirage d'air, des ventilateurs – récupérateurs thermiques, des conditionneurs et des humidificateurs d'air, ainsi que des éléments connexes, à aide d'outils, d'instruments et d'accessoires, de façon à compléter les installations, conformément aux codes, aux manuels des fabricants, aux dessins et aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0347.07** **Situer et installer un système de chauffage**, de ventilation et d'air d'appoint, y compris des serpentins, des supprimeurs, des filtres, des cheminées, des registres, des réservoirs d'air, des soufflantes, des ventilateurs, des humidificateurs et des manomètres à filtre, à l'aide d'outils, d'instruments et d'accessoires, de façon à compléter les installations, conformément aux manuels d'installation des fabricants, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0347.08** **Assembler et ériger un réseau de gaines**, des raccords, des plenums, des crochets de suspension, des supports, des registres de répartition et des éléments connexes, des structures de support en acier supplémentaires, à l'aide d'outils, de ferrures et du matériel requis, de façon à compléter les installations, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0347.09 **Installer des atténuateurs acoustiques**, des matériaux isolants et une cloison en plomb pour réduire les fréquences radio et audio, à l'aide d'outils, de ferrures et du matériel requis, de façon à compléter les installations, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0347.10 **Installer et régler des isolateurs**, des raccords flexibles et des massifs antivibrations pour éliminer les vibrations et les sons, à l'aide d'outils, de ferrures et du matériel requis, de façon à compléter les installations, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0347.11 **Installer des réseaux de gaines en plastique** renforcé de fibre de verre et en d'autres matériaux non métalliques, à l'aide d'outils, d'adhésifs et d'accessoires, de façon à compléter les installations, conformément aux directives des fabricants, aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0347.12** **Installer des persiennes, des grillages aviaires, des moustiquaires,** des trappes d'entrée et de sortie, des dispositifs de protection contre les intempéries et des éléments connexes, à l'aide d'outils, de ferrures et du matériel requis, de façon à compléter les installations, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0347.13** **Installer des conduits de fumée, des culottes de cheminée** et des cheminées, y compris des conduits préfabriqués, des modèles faits sur commande et des éléments connexes, à l'aide d'outils, de ferrures et du matériel requis, de façon à compléter les installations conformément aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0347.14** **Situer et installer des grilles à air, des diffuseurs,** des bouches de luminaire, des diffuseurs linéaires, des appareils combinés et des vectrols (registres d'extraction), à l'aide d'outils, de ferrures et d'accessoires des fabricants, de façon à compléter les installations et contrôler le débit d'air, conformément aux dessins, aux spécifications d'équilibrage et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0347.15 Procéder à des essais d'étanchéité** à l'aide de soufflantes, manomètres, de colmatants et d'éléments connexes, de façon à mettre le système sous sa pression de service maximale afin de localiser et corriger les fuites.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0347.16 Installer des systèmes d'énergie de substitution**, y compris des modèles à énergie solaire et à récupération de la chaleur, à l'aide d'outils, de ferrures, d'accessoires et d'éléments des fabricants, de façon à conserver l'énergie en alimentant des systèmes traditionnels de chauffage, de ventilation et de climatisation, conformément aux codes, aux dessins et aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0347.17 Installer des faux – planchers** pour le conditionnement de l'air des salles d'ordinateur, à l'aide d'outils, d'instruments, de ferrures et du matériel requis, de façon à compléter les installations et garantir leur performance, conformément aux recommandations des fabricants, aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0347.18 **Installer des salles blanches** (salles climatiques) avec tous les éléments de système et les filtres, de façon à compléter les installations et garantir leur performance, conformément aux recommandations et aux manuels d'installation des fabricants, aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0348.0 Fabriquer Et Installer Des Systèmes Industriels, De Protection De L'environnement Et Spécialisés

Objectif Général De Rendement

Fabriquer et installer des appareils collecteurs de poussière, des systèmes de manutention et de transport, des hottes d'échappement, des fours industriels, des cloisons antibruit, des revêtements calorifuges et des parements isolants, des goulottes, des structures de support variées, des bacs de récupération, des éléments en acier inoxydable, des rayonnages métalliques, des descentes de linge, des chutes à déchets, des systèmes d'admission et d'évacuation d'air frais, des écrans verticaux, des dispositifs coupe – feu et des systèmes de séchage.

Compétences

0348.01 Fabriquer et installer des appareils collecteurs de poussière, y compris des canalisations, des registres de réglage du vent, des soufflantes, des cyclones, des registres coupe – feu, un dépoussiéreur à manche, des tuyaux et des raccords flexibles, des atténuateurs acoustiques et des trémies, à l'aide d'outils, de ferrures, de colmatants et d'un matériel de soudage et de coupage, de façon à garantir la performance des systèmes, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

0348.02 **Fabriquer et installer des systèmes de manutention et de transport,** y compris des systèmes sous vide et des systèmes d'échantillonnage, à l'aide d'outils, de ferrures, de tuyaux, de raccords, d'éléments manufacturés, de ventilateurs, de soufflantes, de dispositifs de réglage de volume, de colmatants, de joints d'étanchéité et d'un matériel de soudage et de coupage, de façon à garantir la performance des systèmes, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0348.03 **Fabriquer et installer des hottes et des ventilateurs d'échappement,** y compris des systèmes de récupération de la chaleur et de filtrage, des systèmes d'évacuation d'oxyde de carbone, des ventilateurs et des soufflantes, des registres et des commandes, à l'aide d'attaches et d'obturants, d'outils, de ferrures et du matériel requis, de façon à garantir la performance des systèmes, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0348.04** **Fabriquer et installer des fours industriels, des cabinets de peinture** au pistolet, des enveloppes, des laveurs d'air, des cubilots et des dévésiculeurs, y compris les attaches, les entretoises, les solins, les joints de dilatation, le réseau de gaines connexe, les soufflantes, les filtres, les ferrures, les éléments d'étanchéité et d'isolation, à l'aide d'outils et d'un matériel de levage et de soudage, de façon à garantir la performance des systèmes, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0348.05** **Fabriquer et installer des cloisons antibruit** en plomb, en cuivre et en d'autres matériaux, à l'aide de ferrures, d'isolant, d'outils et du matériel requis, de façon à compléter les installations, conformément aux instructions et aux recommandations des fabricants, aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0348.06** **Fabriquer et installer des revêtements calorifuges et des parements isolants**, y compris des solins, des bandes et des attaches, des pinces, des talons, des repliures, des obturants, des joints de dilatation et des éléments connexes, à l'aide d'outils et du matériel requis, de façon à recouvrir, sceller et protéger des intempéries le matériel, la tuyauterie et les installations, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0348.07** **Fabriquer et installer des goulottes, des plans inclinés, des trémies**, des sécheurs et des enveloppes de silo, à l'aide d'outils, de ferrures et d'un matériel de soudage et de coupage, en alignant les éléments et procédant aux réglages qui s'imposent, de façon à garantir la performance des systèmes, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0348.08** **Fabriquer et installer des structures de support variées/additionnelles**, à l'aide d'outils, de ferrures et d'un matériel de soudage, de coupage et de levage, de façon à fixer, contreventer et soutenir les réseaux de gaines, les conduits de fumée, le matériel et les installations, conformément aux codes, aux dessins et aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0348.09** **Fabriquer et installer des bacs de récupération** (égouttoirs), des bacs d'égouttement et des protecteurs, à l'aide d'outils, de ferrures et du matériel requis, de façon à compléter les installations, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0348.10** **Fabriquer sur commande et installer des systèmes et des éléments en acier inoxydable** pour des hôpitaux, des cuisines, des laboratoires et des usages industriels et commerciaux, à l'aide d'outils, de ferrures et d'un matériel de soudage et de coupage, de façon à garantir un ajustement et un fini conformes aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0348.11** **Fabriquer et installer des rayonnages métalliques**, des cloisons de toilettes et des armoires métalliques, à l'aide d'outils, de ferrures et du matériel requis, de façon à garantir un alignement, un ajustement et un fini conformes aux recommandations d'installation des fabricants, aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0348.12** **Fabriquer et installer des descentes de linge et des chutes à déchets**, y compris des portes d'accès, des registres coupe – feu et des éléments connexes, à l'aide d'outils, de ferrures et du matériel requis, de façon à compléter les installations, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0348.13** **Fabriquer et installer des systèmes d'admission et d'évacuation d'air frais**, y compris des registres automatiques, des silencieux, des persiennes et des raccords flexibles pour des génératrices auxiliaires, à l'aide d'outils, de ferrures et du matériel requis, de façon à compléter les installations et à garantir le bon fonctionnement des génératrices, conformément aux codes, aux dessins et aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0348.14** **Fabriquer et installer des écrans verticaux et des dispositifs coupe – feu**, y compris des crochets de suspension, des supports appropriés, des ouvertures d'accès et des portes coupe – feu, à l'aide d'outils, de ferrures et d'un matériel de soudage, de coupage et de montage, de façon à garantir l'isolement et la protection – incendie de la zone, conformément aux codes, aux dessins et aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0348.15** **Fabriquer et installer des systèmes de séchage adaptés aux usines de pâtes et papiers**, y compris des hottes, des ventilateurs à poches, des économiseurs, des éliminateurs ; des lames, des ventilateurs, des registres de volume d'air, des portes, des réseaux de gaines, des raccords, des commandes et des éléments connexes, à l'aide d'outils, de ferrures et d'un matériel de soudage, de coupage et de montage, de façon à garantir l'alignement, l'ajustement et le bon fonctionnement des systèmes, conformément aux codes, aux dessins et aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0349.0 Contrôler, Régler Et Équilibrer**Objectif Général De Rendement**

Déterminer l'emplacement du matériel, compléter des fiches techniques, vérifier la position des registres, actionner un système, mesurer la vitesse et la pression statique, localiser des stations à Pitot, régler les registres, vérifier la qualité de l'air, prendre des lectures finales et rédiger un rapport d'équilibrage.

Compétences

0349.01 Déterminer l'emplacement du matériel, des éléments et des commandes, en revoyant les dessins du système et en examinant l'installation, de façon à organiser et planifier l'ordre des opérations d'essai, de réglage et d'équilibrage à effectuer.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

0349.02 Compléter des fiches techniques, y compris des schémas de principe montrant l'emplacement des essais et des éléments du système, et détaillant les quantités d'air spécifiées et réelles, ainsi que les données hydroniques et les caractéristiques de fonctionnement, de façon à consigner avec précision l'état du système.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0349.03** **Vérifier la position des registres**, y compris les registres de réglage du volume d'air et les registres coupe – feu. Vérifier la présence des filtres, conformément aux schémas de principes et aux dessins du système, et retirer les boulons et les sangles de fixation, de façon à préparer la mise en marche du système et les vérifications de fonctionnement.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0349.04** **Actionner un système dans des conditions de charge maximale.** Vérifier le sens de rotation des soufflantes et des moteurs, le régime des moteurs et des ventilateurs, ainsi que l'intensité des moteurs, à l'aide de tachymètres et d'ampèremètres, de façon à s'assurer que l'installation du système soit conforme aux codes, aux dessins et aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0349.05

Mesurer la vitesse et la pression statique et étalonner au besoin à l'aide d'instruments, comme des manomètres, des tubes de Pitot, des débitmètres à hélice, des anémomètres, des appareils électroniques et des vélocimètres.

Effectuer des calculs pour établir les facteurs de résistance des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation, convertir les lectures de mesure en volume d'air et consigner soigneusement les résultats obtenus sur les fiches techniques du système.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0349.06

Mesurer la vitesse et la pression statique et étalonner au besoin à l'aide d'instruments, comme des manomètres, des tubes de Pitot, des débitmètres à hélice, des anémomètres, des appareils électroniques et des vélocimètres.

Effectuer des calculs pour établir les facteurs de résistance et les vitesses requises pour le transport de divers matériaux, convertir les lectures de mesure en volume d'air et consigner soigneusement les résultats obtenus sur les fiches techniques du système.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0349.07** **Localiser des stations à Pitot** sur les conduites principales et prendre des lectures à l'aide de tubes à Pitot, de manomètres, de vélocimètres et de débitmètres à hélice. Effectuer des calculs pour convertir les vitesses en volumes d'air, consigner soigneusement les résultats obtenus sur les fiches techniques du système, et régler les ventilateurs et les moteurs si les volumes d'air ne correspondent pas aux spécifications de conception.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0349.08** **Régler des registres, des diffuseurs et des grilles à air de conduites secondaires**, en prenant des lectures à l'aide de vélocimètres, de tubes à Pitot, de manomètres, d'appareils électroniques et des débitmètres à hélice, en effectuant des calculs pour convertir les vitesses en volumes d'air, consigner soigneusement les résultats obtenus sur les fiches techniques du système, et faire les réglages qui s'imposent pour obtenir une distribution de l'air conforme aux spécifications de conception.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0349.09 Régler des registres, des registres de réglage du vent, des conduites secondaires** de systèmes de manutention, en prenant des lectures à l'aide de vélocimètres, de tubes à Pitot, de manomètres, d'appareils électroniques et de débitmètres à hélice, en effectuant des calculs pour convertir les vitesses en volumes d'air, consigner soigneusement les résultats obtenus sur les fiches techniques du système, et faire les réglages qui s'imposent pour obtenir une distribution de l'air et une manutention conformes aux spécifications de conception.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0349.10 Vérifier la qualité de l'air et les niveaux sonores** à l'aide de psychromètres, de diagrammes psychrométriques, de thermomètres, de manomètres à filtre, de sonomètres, de détecteurs de monoxyde de carbone et dispositifs d'échantillonnage. Examiner les systèmes de filtrage et d'humidification, consigner soigneusement les résultats obtenus sur les fiches techniques du système, et faire les réglages qui s'imposent pour obtenir une performance conforme aux spécifications de conception.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0349.11 **Prendre les lectures finales des températures**, des vitesses de l'air, des volumes et de la distribution de l'air, de l'humidité, du régime des ventilateurs et des moteurs, de fonctionnement des registres et des commandes, de la résistance des filtres et des appareils, à l'aide d'instruments d'essai, et rédiger un rapport d'équilibrage détaillé, conformément aux dessins et aux spécifications.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0350.0 Installer Des Métaux De Toiture Et De Construction**Objectif Général De Rendement**

Fabriquer et installer des chaperons et des noquets, des corniches, des joints de dilatation, des solins, des toitures métalliques, des parements et des revêtements de plancher simples ou doubles, des gouttières, des tuyaux d'eaux pluviales, des gargouilles, des lanterneaux, des entrées de toit, des minarets, des tourelles et des aérateurs.

Compétences

0350.01 Fabriquer et installer des chaperons et des noquets en métaux ferreux et non ferreux, à l'aide d'outils, de ferrures, d'un matériel de brasage et de calfeutrage, et de bandes amorces, de façon à recouvrir et protéger des intempéries les installations de toit, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

*** Pour les métiers à accréditation obligatoire, le (la) formateur(trice) doit être titulaire d'un certificat de qualification dans le métier en question, conformément au paragraphe 10(1) de la LOPMS, et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.**

0350.02 Fabriquer et installer des corniches architecturales et des éléments décoratifs, à l'aide d'outils, de ferrures, d'un matériel de brasage et de calfeutrage, de pinces, de tasseaux, de talons et de repliures, de façon à sceller, protéger des intempéries et embellir les complexes architecturaux, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0350.03** **Fabriquer et installer des joints de dilatation** en métaux ferreux et non ferreux, en caoutchouc butyle ou en d'autres matériaux, pour sceller et protéger des intempéries les matériaux et les structures du bâtiment, à l'aide d'outils, de colmatants, de ferrures, d'un matériel de brasage, de pinces, de tasseaux, de talons et de repliures, de façon à assurer l'étanchéité pendant la dilatation et la contraction thermique, et le tassement des structures du bâtiment, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0350.04** **Fabriquer et installer des solins** de gradin, de chaperon, d'arête, de noue et de faite, des arrêts gravier et des barres de séparation, à l'aide d'outils, de ferrures, d'un matériel de brasage, de colmatants, de perceuses, de pinces, de tasseaux, de talons et de repliures, de façon à protéger des intempéries les matériaux et les structures du bâtiment, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0350.05** **Fabriquer et installer des toitures en métaux ferreux et non ferreux, y compris des toitures à joints ondulés, plats, à recouvrement et à baguette, et d'autres modèles joints par repliures, tasseaux, attaches et talons, à l'aide d'outils, de ferrures, de colmatants, d'un matériel de brasage, de pinces et de tasseaux, de façon à protéger des intempéries et embellir les complexes architecturaux, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.**

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

- 0350.06** **Installer des parements et des revêtements de plancher et de toit simples ou doubles, à l'aide d'outils, de ferrures, de talons, de repliures, d'un matériel de brasage, de colmatants, de pinces, de tasseaux, de matériaux isolants et étanches, d'un matériel de montage, de levage et de soudage, d'échafaudages et d'échafauds suspendus, de profilés en Z et de structures de support, de pare – vapeur et d'éléments connexes, de façon à recouvrir, sceller et protéger les structures des intempéries, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.**

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0350.07 **Fabriquer et installer des gouttières, des tuyaux d'eaux pluviales,** des gargouilles et des couronnes, à l'aide d'outils, de ferrures, d'un matériel de brasage, de colmatants, de pinces, de crampons, de talons, de repliures, de garde – neige et de brise - glace, de façon à sceller et protéger les structures des intempéries, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0350.08 **Fabriquer, installer, réparer, recouvrir et protéger des intempéries des lanterneaux, des entrées de toit,** des exutoires de fumée et d'explosion, des enceintes à persiennes et des découpures de toit, y compris les éléments et les solins, à l'aide d'outils, de ferrures, d'un matériel de brasage, de colmatants, de pinces, de tasseaux, de talons et de repliures, de façon à permettre un éclairage et une aération naturels des bâtiments, et à sceller et protéger les structures des intempéries, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

0350.09

Fabriquer et installer des tours, des minarets, des clochers, des tourelles, des aérateurs, des lanterneaux et d'autres constructions hors-toit, à l'aide d'outils, de ferrures, d'un matériel de brasage et de calfeutrage, de pinces, de tasseaux, de talons et de repliures, de façon à sceller, protéger des intempéries et embellir les complexes architecturaux, conformément aux codes, aux dessins, aux spécifications et aux normes de la SMACNA.

jj/mm/aa	Nom en lettres moulées du (de la) formateur(trice)	*Signature du (de la) formateur(trice)
jj/mm/aa	Nom de l'apprenti(e)	Signature de l'apprenti(e)

Définitions

Apprenti(e)

- Une personne qui, en vertu d'un contrat d'apprentissage enregistré, reçoit ou doit recevoir une formation dans un métier qui est requise dans le cadre d'un programme d'apprentissage.
- Est titulaire d'un contrat d'apprentissage dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire;
- Est assujetti(e) aux ratios compagnon-qui ont été fixés par voie de règlement et/ou recommandés par l'industrie à l'égard de son métier;
- Reste apprenti(e) jusqu'à l'obtention de son certificat d'apprentissage.

LOPMS

Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)

Certificat d'apprentissage

Certificat délivré à une personne qui a démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

Certificat de qualification

Certificat délivré à une personne qui a terminé un apprentissage ou l'équivalent ET qui a réussi l'examen menant à l'obtention du certificat de qualification.

Compétence

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon uniforme et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément au registre.

Profil de l'analyse des compétences (tableau du PAC)

Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Compagnon (compagne)

Personne titulaire d'un certificat de qualification (dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire) et/ou personne exerçant en tant que compagnon (compagne) dans un métier à accréditation non obligatoire qui n'est pas titulaire d'un certificat de qualification et qui possède une expérience équivalente dans ce métier.

Compétence obligatoire

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Compétence facultative

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Certificat de qualification temporaire

- On délivre un certificat de qualification temporaire à une personne qui a obtenu un certificat d'apprentissage (dans les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) dans un programme assorti d'un examen menant au certificat de qualification, pour lequel la personne n'a pas encore passé l'examen en question.
- Le certificat de qualification temporaire a la durée prescrite ou, si aucune durée n'est prescrite, une durée d'un an.
- Dans le cas d'un métier à accréditation obligatoire, ce certificat temporaire permet à son titulaire de continuer à travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, pendant qu'il ou elle se prépare à passer l'examen de certification.
- Les titulaires d'un certificat de qualification temporaire sont assujettis aux ratios qui ont été fixés à l'égard de leur métier.

Ratios

Aux fins du programme d'apprentissage, le ratio est le nombre maximal de compagnons par rapport au nombre d'apprentis. Les ratios ont pour but d'assurer une supervision, une formation et une continuité du travail cohérentes.

Programme Sceau rouge

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge (aussi appelé Programme du Sceau rouge) a été établi il y a plus de 50 ans afin d'accroître la mobilité des travailleurs qualifiés entre les diverses régions du Canada et constitue une norme d'excellence dans l'industrie. En obtenant une note de 70 % ou plus à un examen interprovincial Sceau rouge, les participants à ce programme peuvent voir leurs certificats provinciaux ou territoriaux obtenir la mention Sceau rouge.

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge reconnaît leurs compétences et fait en sorte que leurs certificats soient reconnus partout au Canada sans qu'ils aient à passer d'autres examens. Il existe actuellement plus de 50 métiers désignés Sceau rouge. **Le Programme du Sceau rouge est considéré comme une norme d'excellence interprovinciale dans les métiers spécialisés.** Il est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux et diverses parties intéressées.

Validation

Signature du (de la) parrain (marraine) officiel(le) ou d'un signataire autorisé (p. ex., le (la) formateur(trice)), attestant qu'un(e) apprenti(e) a acquis une compétence.

Compétence

Aptitude ou tâche individuelle décrite dans le registre.

Ensembles de compétences

Groupe ou sélection de compétences individuelles décrites dans le registre.

Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la validation du (de la) parrain (marraine) officiel(le).

Parrain (marraine)

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Parrain officiel

Parrain (marraine) signataire du contrat d'apprentissage enregistré ou du contrat d'apprentissage. Pour pouvoir former des apprentis, le (la) parrain (marraine) doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

Formateur(trice)

Une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail. Pour un métier à accréditation obligatoire, un formateur qualifié est une personne qui détient un certificat de qualification. Dans un métier à accréditation non obligatoire, un formateur est une personne qui est soit titulaire d'un certificat de qualification, d'un certificat d'apprentissage ou d'un certificat équivalent.

Prêt(e) à passer l'examen?

Pour bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen final pour être accrédité(e) dans votre métier. La réussite de l'examen vous donne le droit de vous présenter comme compagnon (compagne) et de recevoir un certificat de qualification dans votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

1. les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
2. les examens Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen du Sceau rouge pour les métiers désignés Sceau rouge en Ontario. Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site www.sceau-rouge.ca

Guide de préparation à l'examen provincial [Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen

- Vous disposerez d'**un maximum de quatre heures pour effectuer l'examen.**
- Les mesures d'adaptation doivent être demandées et approuvées avant la programmation de votre examen.
- Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.
- Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.
- La note de passage est de 70 %.

Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen

La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de Métiers spécialisés Ontario : [Réservation d'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

N'oubliez pas ces trois principales étapes :

1. Confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario;
2. Communiquez avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario pour acquitter vos frais d'examen;
3. Communiquez avec votre bureau de service local afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen : ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario.

Directives pour consigner un changement de parrain

1. Consignez les renseignements sur votre premier parrain dans le Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1; il s'agit en fait du parrain qui a signé votre premier contrat de formation en apprentissage pour ce métier.
2. Si vous changez de parrain (marraine) avant de terminer ce programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local immédiatement pour mettre à jour le dossier de votre parrain (marraine).
3. Veuillez-vous assurer de consigner tous les renseignements concernant tout autre parrain officiel en rapport avec votre apprentissage au moyen des dossiers du (de la) parrain (marraine) fournis aux pages suivantes (s'il y a lieu).

Vous devez remplir un formulaire de modification du dossier du (de la) parrain (marraine) chaque fois que vous changez de parrain.

Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Annexe A – Directives relatives à l’attestation de fin d’apprentissage

Une fois que l’apprenti(e) a terminé toute sa formation en classe ainsi que toutes les heures visées de formation en milieu de travail qu’exige le métier, et qu’il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre :

L’apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) remplissent l’attestation de fin d’apprentissage et la validation de l’ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) figurant aux pages suivantes.

1. Ils signent les formulaires et les soumettent à leur bureau de service local. Pour trouver le bureau le plus près, vérifiez les coordonnées à l’adresse ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario ou communiquez avec *Emploi Ontario* en appelant sans frais le 1-800-387-5656.
2. Pour tous les métiers : Toutes les compétences obligatoires (ou la combinaison indiquée dans les exigences d’achèvement du métier) du registre doivent être validées. Les heures recommandées constituent un objectif de référence. Si le (la) parrain (marraine) termine la formation de l’apprenti(e) avant d’atteindre le nombre d’heures de formation que recommande l’industrie, le personnel du Ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l’apprenti(e). Un exemple de demande serait une lettre du (de la) parrain (marraine) qui confirme que l’apprenti(e) a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l’enregistrement du premier contrat d’apprentissage et qu’il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l’attestation de fin d’apprentissage et la documentation pertinente à leur bureau de service local par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) ne doivent pas inclure leur registre; ceux qui remettent ce formulaire en personne à leur bureau de service local doivent apporter leur registre avec eux.

Le personnel du Ministère peut communiquer avec l’apprenti(e) ou encore le (la) parrain (marraine) pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l’attestation de fin d’apprentissage. Une fois l’attestation de fin d’apprentissage confirmée, le bureau de service local délivrera un certificat d’apprentissage à l’apprenti(e).

Métiers spécialisés Ontario recevra une notification de la fin de l’apprentissage.

- Si l’apprenti(e) a terminé un programme relatif à un **métier à accréditation obligatoire**, Métiers spécialisés Ontario inscrira automatiquement l’apprenti(e) pour un certificat de qualification temporaire afin qu’il ou qu’elle puisse continuer d’exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l’examen de certification.
- Si un(e) apprenti(e) termine son apprentissage dans un **métier à accréditation non obligatoire** et qu’il existe un examen menant à l’obtention d’un certificat de qualification, il ou elle doit réussir l’examen pour recevoir un certificat de qualification de Métiers spécialisés Ontario.

Pour obtenir la permission de fixer la date et l’heure de l’examen après la confirmation de l’apprentissage, vous devez tout d’abord communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028 pour acquitter les frais de l’examen de certification. Après avoir payé vos frais d’examen auprès de Métiers spécialisés Ontario, réservez votre place en communiquant avec votre bureau de service local d’Emploi Ontario.

Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage

Veillez remplir les deux côtés de ce formulaire, y compris la validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) (consulter le verso de ce formulaire). Une fois les deux côtés remplis, soumettez le formulaire à votre bureau de service local (vous obtiendrez les coordonnées à l'adresse ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario ou en appelant Emploi Ontario au 1-800-387-5656).

Renseignements sur l'apprenti(e)	
Nom (en lettres moulées)	
N° d'identification du client délivré par le Ministère	
Numéro(s) de téléphone	

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom légal	
Adresse	
Numéro(s) de téléphone	
Signataire autorisé du (de la) parrain (marraine) (<i>nom en lettres moulées</i>)	
Adresse courriel	

Renseignements sur le programme	
Nom du métier	
Nombre d'heures requis conformément au contrat d'apprentissage (<i>pour les métiers fondés sur des heures de formation seulement</i>)	
Heures de formation? (<i>documentation jointe</i>)	Oui () Non () Sans objet ()
Formation en classe terminée ou exemptée?	Oui () Non () Sans objet ()

Je confirme par la présente que les renseignements fournis des deux côtés de cette attestation sont véridiques et exacts.

X _____ **X** _____
Signature (apprenti(e)) Date Signature du signataire autorisé du parrain Date

Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Vous trouverez les numéros et les titres des ensembles de compétences dans la table des matières du registre. En validant chacun des ensembles de compétences présentés dans le tableau ci-dessous, vous confirmez de façon définitive, à titre de parrain (marraine) de l'apprenti(e), qu'il ou elle a démontré sa compétence relativement à toutes les compétences obligatoires que prévoit l'ensemble.

N° de l'ensemble de compétences	Titre de l'ensemble de compétences	Signature du signataire autorisé
0344.0	Fabriquer pour L'Atelier et le Chantier	
0345.0	Ériger, Démontet et Faire Fonctionner des Plates-Formes de Travail	
0346.0	Monter et Lever	
0347.0	Installer des Systèmes de Chauffage de Ventilation et de Climatisation	
0348.0	Fabriquer et Installer des Systèmes Industriels, de Protection de L'Environnement et Spécialisés	
0349.0	Contrôler, Régler et Équilibrer	
0350.0	Installer des Métaux de Toiture et de Construction	

Réservé à l'usage du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences :

Vérification que le (la) parrain (marraine) est le parrain officiel le plus récent : Oui () Non ()

Documentation d'appui pour les heures effectuées jointe : Oui () Non ()

Achèvement de la formation en classe vérifié : Oui () Non ()

Nom de l'employé(e) _____ Signature _____

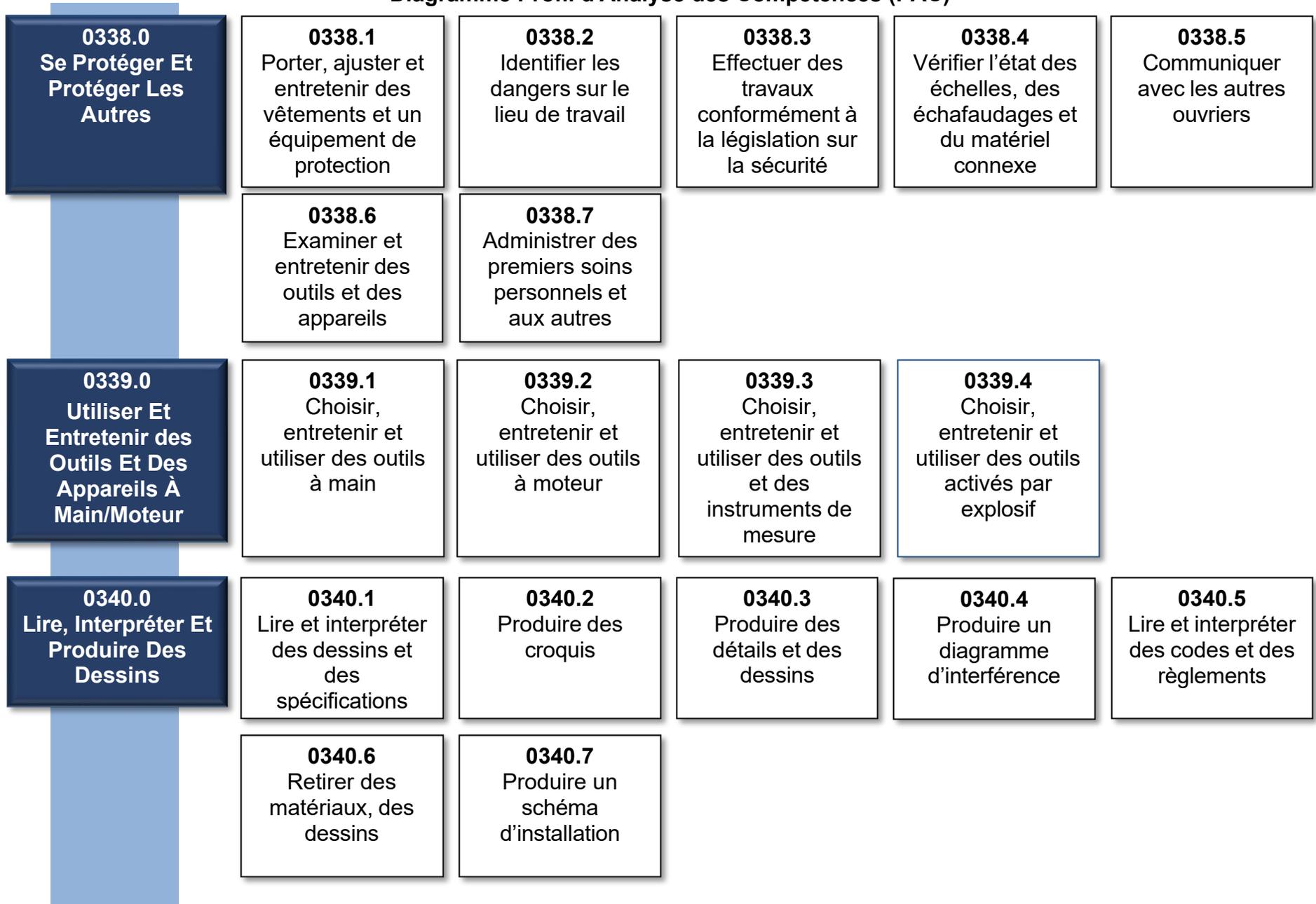
Date _____

Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario

Pour la liste des bureaux actuels, rendez-vous au :
ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario

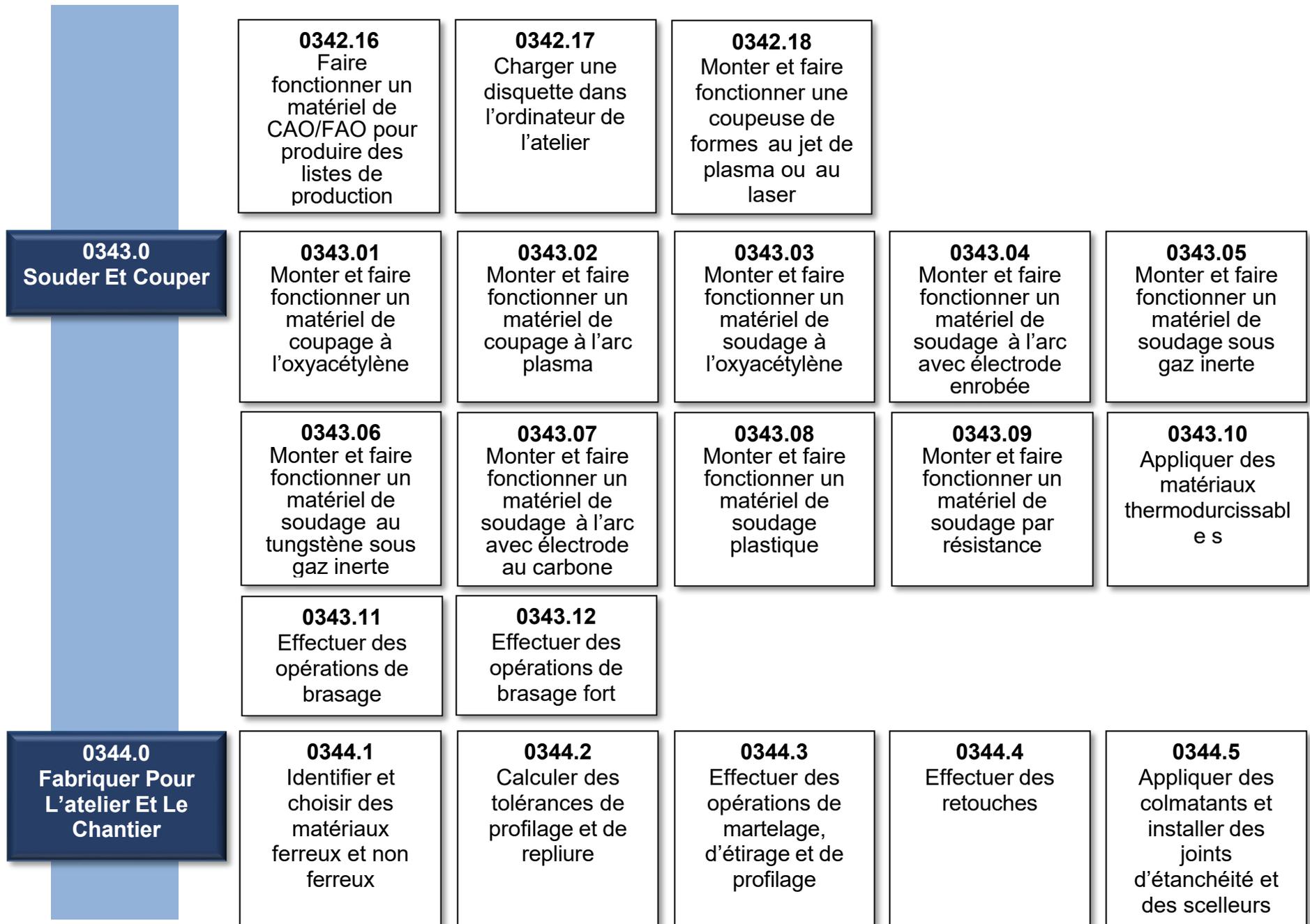
Emplacement	Adresse	Emplacement	Adresse
Barrie 705-737-1431	55, prom. Cedar Pointe, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7	Marathon 807-346-1550	52, chemin Peninsula, bureau 103, Marathon (Ontario) P0T 2E0
Belleville 613-968-5558 1-800-953-6885	199, rue Front Nord, Belleville (Ontario) K8P 3B5	Markham 905-513-2695	140, promenade Allstate, bureau 505, Markham (Ontario) L3R 5Y8
Brantford 519-756-5197	505, chemin Park Nord, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8	North Bay 705-495-8515 1-800-236-0744	200, 1 ^{re} avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9
Chatham 519-354-2766 1-800-214-8284	870, rue Richmond Ouest, 1 ^{er} étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5	Ottawa 613-731-7100 1-877-221-1220	Preston Square, 347, rue Preston, bureau 310 Ottawa (Ontario) K1S 3H8
Cornwall 613-938-9702 1-877-668-6604	132, 2 ^e rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4	Owen Sound 519-376-5790 1-800-838-9468	1450, 1 ^{re} avenue Ouest, bureau 100, Owen Sound (Ontario) N4K 6W2
Dryden 807-456-2665 1-800-734-9572	Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9	Peel 905-279-7333 1-800-736-5520	The Emerald Centre, 10, prom. Kingsbridge Garden, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6
Durham 905-433-0595 1-800-461-4608	78, rue Richmond Ouest, Oshawa (Ontario) L1G 1E1	Pembroke 613-735-3911 1-800-807-0227	615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7
Elliot Lake 1-800-236-8817	50, prom. Hillside Nord, Elliot Lake (Ontario) P5A 1X4	Peterborough 705-745-1918 1-877-433-6555	901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5
Fort Frances 807-274-8634	922, rue Scott, 2 ^e étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4	Sarnia 519-542-7705 1-800-363-8453	162 Lochiel street, Suite 101, Sarnia (Ontario) N7T 7W5
Geraldton 807-854-1966	208, av. Beamish Ouest Geraldton (Ontario) P0T 1M0	Sault Ste. Marie 705-945-6815 1-800-236-8817	477, rue Queen Est, 4 ^e étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5
Halton 905-842-5105 1-844-901-5105	700, promenade Dorval, bureau 201, Oakville (Ontario) L6K 3V3	St. Catharines 905-704-2991 1-800-263-4475	Garden City Tower, 301, rue St Paul Est, 10 ^e étage, St Catharines (Ontario) L2R 7R4
Hamilton 905-521-7764 1-800-668-4479	Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8 ^e étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7	Sudbury 705-564-3030 1-800-603-5999	159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5
Kapuskasing 705-465-5785 705-235-1950	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 122, chemin Government Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8	Thunder Bay 807-346-1550 1-800-439-5493	189, chemin Red River, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2
Kenora 807-468-2879 1-800-734-9572	227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4	Timmins 705-235-1950 1-877-275-5139	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
Kingston 613-548-1151 1-866-973-4043	Alliance Business Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9	Toronto-Centre 416-927-7366 1-800-387-5656	2, av. St. Clair Ouest, 11 ^e étage, Toronto (Ontario) M4A 1L5
Kitchener 519-653-5758 1-866-877-0099	4275, rue King Est, Kitchener (Ontario) N2P 2E9	Toronto-Sud 416-326-5800	625, rue Church, 1 ^{er} étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5
London 519-675-7788 1-800-265-1050	1200, chemin commissioners Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3	Windsor 519-973-1441	Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2 ^e étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8

Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC)



Profil de l'analyse des compétences : Tôlier 308A (Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

0341.0 Tracer Et Dessiner	0341.1 Produire des modèles étirés	0341.2 Produire des modèles avec la méthode de développement parallèle	0341.3 Produire des modèles avec la méthode de développement radial	0341.4 Produire des modèles avec la méthode de développement par triangulation	0341.5 Tracer et utiliser des modèles et des gabarits de montage
	0341.6 Faire fonctionner un matériel de CAO/FAO par produire des dessins d'atelier				
0342.0 Monter Et Faire Fonctionner Un Matériel D'atelier	0342.1 Monter et faire fonctionner des plieuses à main standard	0342.2 Monter et faire fonctionner des cisailles à pied standard	0342.3 Monter et faire fonctionner des plieuses électriques	0342.4 Monter et faire fonctionner des cisailles électriques	0342.5 Monter et faire fonctionner une machine à profiler
	0342.6 Monter, régler et faire fonctionner des machines à cintrer par roulement/compression	0342.7 Monter et faire fonctionner une machine à poinçonner et à encocher	0342.8 Monter et faire fonctionner une refendeuse	0342.9 Monter et faire fonctionner une perceuse sensitive	0342.10 Monter et faire fonctionner une coupeuse rotative
	0342.11 Monter et faire fonctionner une machine à emboutir sur matrice en spirale et déformable	0342.12 Monter et faire fonctionner une bobineuse	0342.13 Monter et faire fonctionner une machine à laminier	0342.14 Monter et faire fonctionner une machine à laminier à anneau cylindrique	0342.15 Monter et faire fonctionner une tronçonneuse à meule



Profil de l'analyse des compétences : Tôlier 308A (Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis)

	0344.6 Joindre des tôles par des talons et des repliures	0344.7 Fabriquer et installer des ferrures	0344.8 Mesurer, couper et poser des garnitures de conduite	0344.9 Procéder à un assemblage final des tôles	0344.10 Procéder à une inspection finale des tôles
0345.0 Ériger, Démontet Et Faire Fonctionner Des Plates	0345.1 Ériger et faire fonctionner des plates-formes de travail fabriquées sur le chantier	0345.2 Ériger et faire fonctionner des échafaudages préfabriqués	0345.3 Ériger et faire fonctionner des échafauds suspendus	0345.4 Ériger et faire fonctionner des plates-formes de travail à moteur	
0346.0 Monter Et Lever	0346.1 Effectuer des opérations de montage et de levage	0346.2 Attacher des personnes, des matériaux et du matériel	0346.3 Démontet des signaux manuels standard	0346.4 Vérifier l'état d'un matériel de levage	0346.5 Choisir un matériel de levage et de manoeuvre
	0346.6 Faire fonctionner un matériel pour soulever, déplacer et poser du matériel				
0347.0 Installer Des Systèmes De Chauffage, De Ventilation	0347.1 Choisir des outils, des matériaux et un matériel	0347.2 Mettre en place des manchons, des registres coupe-feu et des garnitures	0347.3 Déterminer l'ordre des travaux	0347.4 Établir des points de référence et des repères de nivellement	0347.5 Planifier et coordonner des opérations d'installation
	0347.6 Situer et installer un système résidentiel	0347.7 Situer et installer un système	0347.8 Assembler et ériger un réseau de gaines	0347.9 Installer des atténuateurs acoustiques	0347.10 Installer et régler des isolateurs

<p>0348.0 Fabriquer Et Installer Des Systèmes Industriels, De Protection De L'environnement Et Spécialisé</p>	<p>0347.11 Installer des réseaux de gaines en plastique</p>	<p>0347.12 Installer des persiennes, des grillages aviaires et des moustiquaires</p>	<p>0347.13 Installer des conduits de fumée, des culottes de cheminée et des cheminées</p>	<p>0347.14 Situer et installer des grilles à air et des diffuseurs</p>	<p>0347.15 Procéder à des essais d'étanchéité</p>
	<p>0347.16 Installer des systèmes d'énergie de substitution</p>	<p>0347.17 Installer des faux- planchers</p>	<p>0347.18 Installer des salles blanches</p>		
	<p>0348.1 Fabriquer et installer des appareils collecteurs de poussière</p>	<p>0348.2 Fabriquer et installer des systèmes de manutention</p>	<p>0348.3 Fabriquer et installer des hottes</p>	<p>0348.4 Fabriquer et installer des fours industriels et des cabinets de peinture</p>	<p>0348.5 Fabriquer et installer des cloisons antibruit</p>
	<p>0348.6 Fabriquer et installer des revêtements calorifuges et des parements</p>	<p>0348.7 Fabriquer et installer des goulottes, des plans inclinés et des trémies</p>	<p>0348.8 Fabriquer et installer des structures de support additionnelles</p>	<p>0348.9 Fabriquer et installer des bacs de récupération</p>	<p>0348.10 Fabriquer sur commande des systèmes en acier inoxydables</p>
	<p>0348.11 Fabriquer et installer des rayonnages métalliques</p>	<p>0348.12 Fabriquer et installer des descentes de linge</p>	<p>0348.13 Fabriquer et installer des systèmes d'admission et évacuation d'air frais</p>	<p>0348.14 Fabriquer et installer des écrans verticaux</p>	<p>0348.15 Fabriquer et installer des systèmes de séchage</p>

0349.0 Contrôler, Régler Et Équilibrer	0349.1 Déterminer l'emplacement du matériel	0349.2 Compléter des fiches techniques	0349.3 Vérifier la position des registres	0349.4 Actionner un système	0349.5 Mesurer la vitesse des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation	
	0349.6 Mesurer la vitesse pour le transport de divers matériaux	0349.7 Localiser des stations à Pitot	0349.8 Régler des registres, des diffuseurs et des grilles à air	0349.9 Régler des registres, des registres de réglage du vent et des conduites secondaires	0349.10 Vérifier la qualité de l'air et les niveaux sonores	
	0349.11 Prendre des lectures finales					
	0350.0 Installer Des Métaux De Toiture Et De Construction	0350.1 Fabriquer et installer des chaperons et des noquets	0350.2 Fabriquer et installer des corniches et des éléments décoratifs	0350.3 Fabriquer et installer des joints de dilatation	0350.4 Fabriquer et installer des solins	0350.5 Fabriquer et installer des toitures en métal
		0350.6 Installer des parements et des revêtements simples ou doubles	0350.7 Fabriquer et installer des gouttières et des tuyaux d'eaux pluviales	0350.8 Fabriquer et installer des lanterneaux et des entrées de toit	0350.9 Fabriquer et installer des tours et des minarets	

Achèvement du programme d'apprentissage

Si votre parrain (marraine) affirme que vous avez acquis les compétences exigées, que vous avez effectué les heures de travail requises et que vous avez terminé tous les niveaux de formation en classe établis pour votre métier :

- ✓ Suivez les instructions fournies dans l'attestation de fin d'apprentissage (Annexe A) du registre.
- ✓ Répondez à toutes les questions du personnel du MTIFDC, et fournissez-lui toute documentation supplémentaire requise.
- ✓ Une fois la fin de l'apprentissage confirmée, le MTIFDC vous délivrera un certificat d'apprentissage et en informera Métiers spécialisés Ontario.

Après votre apprentissage

Si vous exercez un métier pour lequel il existe un examen de certification, Métiers spécialisés Ontario recevra un avis de fin d'apprentissage.

Pour les métiers à accréditation obligatoire, vous recevrez un certificat de qualification temporaire qui vous permettra de travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, jusqu'à ce que vous réussissiez votre examen.

Pour un métier à accréditation non obligatoire, une fois que vous aurez réussi votre examen, vous recevrez un certificat de qualification pour votre métier.

Comment vous préparer pour votre examen

- **Pour acquitter les frais liés à un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, veuillez communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au : 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028**
- **Pour réserver une place pour votre examen :** Après avoir acquitté les frais, communiquez avec votre bureau de service local pour fixer la date et l'heure de votre examen.
- **Téléchargez le guide de préparation à l'examen de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse :**
[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#) et/ou consultez le **guide de préparation à l'examen pour les métiers désignés Sceau rouge :**
sceau-rouge.ca



Métiers spécialisés Ontario



Ferblantier/ferblantière